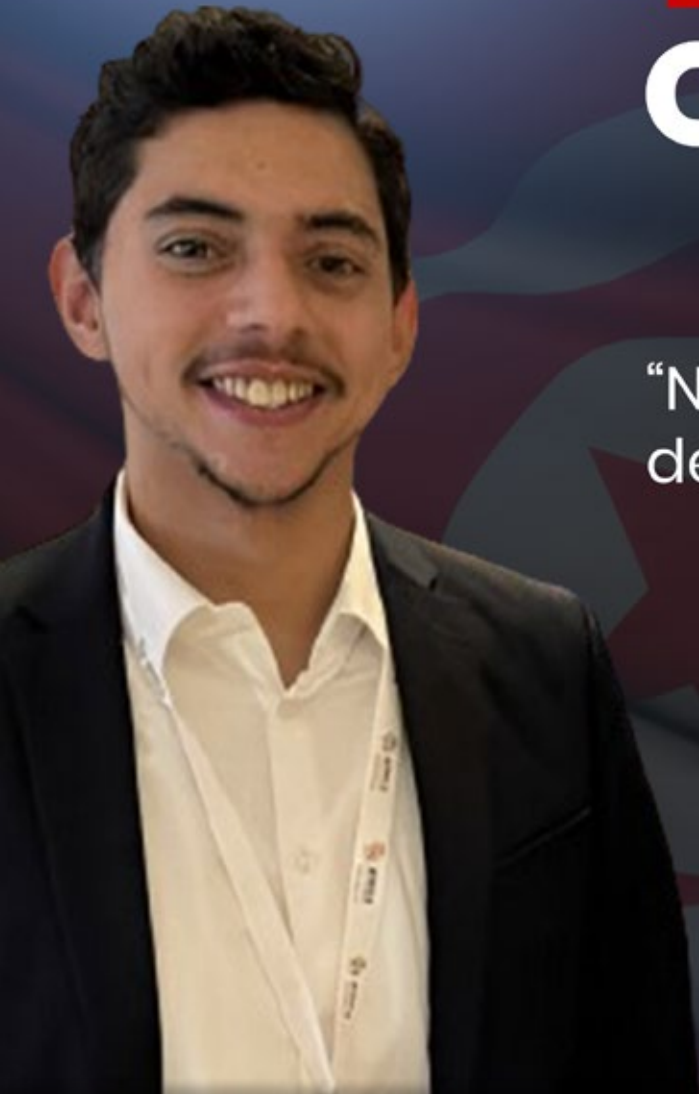
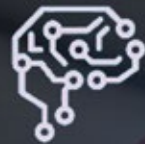


LA TUNISIE Qui Gagne



“Nous ambitionnons une levée de fonds de 1 million d’euros”

Mohamed ben Ahmed,
fondateur d’AquaDeep



AquaDeep

YOUR PARTNER IN AQUACULTURE

A LA UNE

Politique fiscale
Quelle méthode adopter, la coercition ou l’argumentation et la sensibilisation ?

ECO-FINANCE

Pays en développement
Les transferts d’argent des migrants, une bouée de sauvetage en 2023

SOCIÉTÉ

Tabagisme en Tunisie
L’OMS propose des mesures pour renforcer la lutte contre ce fléau

CHRONIQUE

Les 5 maux de la Tunisie !

E24

The ecosystem
of the Ecological
Transition

NOVEMBRE
5 — 8,
2024

PARC DES
EXPOSITIONS
DE RIMINI,
Italie



ecomondo.com

ECOMONDO

The green technology expo.

Ecomondo est l'événement phare du bassin méditerranéen dans les secteurs de l'économie verte et circulaire. Point de rencontre entre les industries, les parties prenantes, les décideurs politiques, les leaders d'opinion, le monde de la recherche et des institutions, il rassemble les éléments clés qui définissent les stratégies de développement de la politique environnementale.

Organisé par

ITALIAN EXHIBITION GROUP
Providing the future

En collaboration avec



ITA
ITALIAN TRADE AGENCY

madeinitaly.gov.it

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo
les Berges du Lac - Tunis
Tél. : (+216) 71 962 775
(+216) 71 962 617
(+216) 21 18 18 18
(+216) 20 313 314
(+216) 55 313 314
Fax : (+216) 71 962 429
Email : img@planet.tn
www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali
Talal Bahoury

RÉDACTION

Ali Driss
Khmaies krimi
Hajer Krimi
Amani ibrahimi
Sarrah Boudali

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI
Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies
Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars
(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag
Hebdomadaire n°200 du 18 Juillet 2024



Politique fiscale : **Quelle méthode adopter, la coercition ou l'argumentation et la sensibilisation ?**

Devons-nous nous fier aux informations trop rassurantes qui viennent de part et d'autre attestant que les finances de l'Etat se portent à merveille et que la Tunisie a réussi à casser le mythe de la dépendance économique et financière aux autres qu'il s'agisse de pays ou de bailleurs de fonds internationaux ?



Mohamed ben Ahmed, fondateur d'Aquadeep : **«Nous ambitionnons une levée de fonds de 1 million d'euros»**

La Tunisie créatrice et procréatrice de talents et d'intelligence ne s'éteindra pas de sitôt. Le jeune Mohamed Ben Ahmed, rencontré en marge du FIAD 2024* tenu les 27 et 28 juin au Maroc, en est le parfait exemple.



Pays en développement : **Les transferts d'argent des migrants, une bouée de sauvetage en 2023**

Les remises migratoires ou transferts d'argent que les émigrés envoient dans leur pays d'origine vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont marqué le pas en 2023.



L'or jaune tunisien brille : **Les recettes de l'huile d'olive à 4,3 milliards de dinars**

Les recettes provenant de l'huile d'olive ont augmenté, à fin juin 2024 (saison 2023-2024), de près de 80%, pour atteindre 4,3 milliards de dinars, selon un communiqué publié jeudi par l'Office national de l'huile (ONH).



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Économie : **Est-ce de bon ton aujourd'hui de dire ce qu'il en est ?**

«Malgré les leçons du passé, l'exécutif continue de recourir à l'encadrement et au blocage des prix pour lutter contre l'inflation. Il continue à recourir à des mesures qui non seulement créent les pénuries mais pénalisent l'investissement et la production.»



Yomna, Halima, Mabrouka et les autres

Yomna est née en 2010 ...Elle a aujourd'hui 5 ans et commence à peine sa vie de tunisienne...Yomna est la 4ème génération des femmes de la famille depuis l'indépendance en 1956 !!!

Hyundai Creta

Une fusion parfaite entre l'élégance et la robustesse.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2023
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**



Politique fiscale

Quelle méthode adopter, la coercition ou l'argumentation et la sensibilisation ?

Devons-nous nous fier aux informations trop rassurantes qui viennent de part et d'autre attestant que les finances de l'Etat se portent à merveille et que la Tunisie a réussi à casser le mythe de la dépendance économique et financière aux autres qu'il s'agisse de pays ou de bailleurs de fonds internationaux ?

Une Tunisie qui a opposé un nœud définitif au FMI et qui désormais compte sur ses propres moyens pour satisfaire à tous ses besoins?

Hechmi Alaya, économiste émérite répond dans le numéro 27 d'Ecoweek : « En dépit du durcissement des conditions d'accès à la finance

internationale, l'endettement extérieur de la Tunisie s'établit au terme du premier trimestre, en hausse par rapport à la même période de l'an dernier : 128,9 MMDT contre 127,9 MMDT il y a juste un an.

Mais le taux d'endettement extérieur de la Tunisie a nettement diminué passant de

93,7% en 2022 à 86,6% l'an dernier et à 79,0% en ce début d'année 2024. Le hic, est que ce processus de désendettement est allé de pair avec la hausse de la part de la dette à court terme dans l'endettement extérieur total du pays, c'est-à-dire par une dette plus risquée et plus onéreuse : 35,8% contre 20,3% il y a cinq ans. L'autre hic réside dans le fait que le surcroît de dette sert à combler le déficit budgétaire et n'est nullement destiné à financer des investissements productifs ».

«Le hic, est que ce processus de désendettement est allé de pair avec la hausse de la part de la dette à court terme dans l'endettement extérieur total du pays, c'est-à-dire par une dette plus risquée et plus onéreuse : 35,8% contre 20,3% il y a cinq ans.» - Hechmi Alaya, économiste

Conclusion, la Tunisie reste toujours dépendante des autres mais en se soumettant à des conditions plus strictes imposant des délais de remboursement plus courts et en contractant des prêts, toujours plus de prêts qui ne servent pas la croissance économique car pour la plupart ne finançant pas de grands

projets créateurs de richesses ou de valeur ajoutée.

Mieux encore, les principales ressources du trésor font suite à une politique fiscale par trop coercitive qui peut dérailler mettant à mal les opérateurs économiques du pays qui ont plus que jamais besoin de reprendre confiance dans le système et d'évoluer dans un Etat de droit.

Voyons ce qu'il en est.

Cela fait un bon bout de temps que l'Etat arrive mal à couvrir la masse salariale. Il s'agit d'un montant de près de 1,9 milliard de dinars à collecter mensuellement pour couvrir les montants destinés à la rémunération publique chaque mois. Ajoutés à cela parfois des intérêts relatifs à des prêts et des approvisionnements affectés aux frais des matières premières.

De simples calculs font état d'un montant de 3 milliards de dinars que l'Etat doit assurer par mois. Or, dans le meilleur des cas, le compte du trésor affiche un solde moyen de 1,5 à 1,6 milliard de dinar et dans le pire des cas, il descend à 600 millions de dinars. Si nous examinons bien les chiffres disponibles sur la place publique, on réalise tout de suite que les revenus couvrent à peine les salaires d'un mois. Par conséquent, les risques pèsent lourd sur les entrepreneurs fournisseurs de l'Etat qui peuvent

ne pas être payés.

Mais ils pèsent aussi lourd sur les offices dont les subventions ne sont pas couvertes par l'Etat. Nous pouvons citer l'Office des céréales dont le taux d'endettement auprès de la BNA est de l'ordre de 4 à 5 milliards de dinars, l'Office de commerce ou encore la STIR ce qui met à mal leurs équilibres financiers.

«Si nous examinons bien les chiffres disponibles sur la place publique, on réalise tout de suite que les revenus couvrent à peine les salaires d'un mois. Par conséquent, les risques pèsent lourd sur les entrepreneurs fournisseurs de l'Etat qui peuvent ne pas être payés.»

Ces indicateurs prouvent si l'on veut et si on ne maintient pas une posture de déni clamant à tout va, que tout va bien dans le meilleur des mondes, que nous sommes loin d'avoir une trésorerie à l'aise ce qui se traduit par des liquidités au niveau du compte trésor qui couvrent au moins deux mois de charge.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, on harcèle les entreprises afin qu'elles déposent leurs

déclarations le plus rapidement possible et ce pourquoi on a avancé la date limite de dépôt de déclaration mensuelle du 28 au 20 du mois. Il s'agit d'avoir les liquidités nécessaires au paiement des salaires.

La coercition fiscale peut-elle mettre fin à l'évasion fiscale ?


Les questions sont : pouvons-nous continuer à compter principalement sur les ressources fiscales pour couvrir les besoins de l'Etat ? La coercition fiscale peut-elle mettre fin à l'évasion fiscale ?

Pour beaucoup, l'impôt trop lourd représente un obstacle majeur au développement économique. Les montants prélevés de plus en plus substantiels, feraient fuir les investisseurs, freineraient les activités économiques et priveraient le pays de ressources indispensables pour le pays. Des taux d'imposition élevés auraient comme résultat de diminuer les recettes publiques suivant la citation : trop d'impôts tue l'impôt.

D'autres pensent que le principal défaut du système fiscal dans un pays comme la Tunisie réside dans son caractère inéquitable, trop de forfaitaires, absence de déclarations fiscales pour les personnes physiques, harcèlement des grands groupes et des entreprises au point que certains préfèrent délocaliser

leurs activités ou stopper leurs investissements. Reste qu'il n'y a pas que les entreprises qui souffrent, les salariés aussi subissent des impôts trop lourds qui ne correspondent nullement à l'importance de leurs revenus.

Les contrôles fiscaux doivent être abordés avec prudence sans mettre la personne ou la société contrôlée dans la posture d'un criminel récidiviste mis sous la loupe et sur lequel, nous pouvons à chaque fois effectuer des descentes musclées. Contrôler à chaque fois que c'est utile avec des moyens d'investigation efficaces et agissants évite les contrôles à tort et à travers qui peuvent susciter des réactions de rejet poussant les concernés à choisir de sortir du circuit officiel ou partir vers des cieux plus cléments.

 **«Pour beaucoup, l'impôt trop lourd représente un obstacle majeur au développement économique. Les montants prélevés de plus en plus substantiels, feraient fuir les investisseurs, freineraient les activités économiques et priveraient le pays de ressources indispensables pour le pays.»**

D'autre part, on trouve des réticences de la part d'un grand nombre de Tunisiens, au paiement des impôts sauf par peur ou obligation. Le fait est que depuis l'époque beylicale, l'incivisme fiscal est une culture. Le Tunisien considère le paiement des impôts comme un acte de « spoliation » de ses biens et de son labeur par l'Etat mais la coercition n'est pas le meilleur moyen de juguler le phénomène de la fraude fiscale.

Les sanctions et les pénalités peuvent fonctionner mais lorsqu'on est dans le rejet du principe même de s'acquitter de son devoir fiscal, on s'ingénie à créer des moyens et des outils pour y échapper ce qui nous renvoie à la célèbre maxime « illi yisrik yighlib illi yahhi » (Celui qui vole vient à bout de celui qui contrôle). Il y a un moyen autrement plus efficace pour lutter contre la fraude : par l'adhésion, plus de justice et un Etat de droit.

La sensibilisation pour lutter contre la fraude fiscale ?

Gagner l'adhésion au système fiscal par force de campagne de sensibilisation, argumentations et convictions, rétablissement de la confiance, c'est ce qui nous manque.

Les politiques publiques adoptées en la matière sont très importantes et elles touchent aux


droits de l'homme, à l'Etat de droit et à la qualité de vie des citoyens. Ne pas donner aux réticents de prétextes pour justifier leur non-respect du devoir fiscal passe aussi par le respect par l'État de ses devoirs envers ses concitoyens.

Une infrastructure désuète, des services publics approximatifs, des transports publics catastrophiques poussent plus d'un à se poser une question déterminante : Où vont mes impôts et qui mets l'Etat devant un principe sacro saint dans tous les pays : l'Etat redevable qui doit expliquer ses décisions et assurer les bonnes prestations pour être dans l'exemplarité ou l'Etat de « Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais » ?

La sagesse consiste aujourd'hui à diminuer la pression fiscale, contrôler davantage et plus subtilement et élargir l'assiette fiscale.

Aujourd'hui, estime un expert-comptable édifié sur la chose économique, nous avons des dizaines de milliers de contribuables soumis au régime forfaitaire, ce qui n'a aucun sens, parce que ce sont des gens qui sont en train de gagner énormément d'argent, le contrôle nécessaire n'y est pas et il existe des lobbys qui s'opposent à toute forme de réforme ».

Aujourd'hui, le plus gros fardeau des impôts est porté par les fonctionnaires et les salariés du secteur privé. Ce sont des personnes physiques, qui, au-delà de 50.000 dinars vont payer 35 % d'impôts et de 5000 à 20.000 dinars 26%, c'est énorme ! Ceci alors qu'un individu qui dirige une société unipersonnelle, qui importe chaque mois un conteneur de Turquie plein de camelotes qu'il écoule sur le marché national détruisant les industries locales ET LES RÉSERVES EN DEVICES est imposé à 15% seulement !

 **«La coercition n'est pas le meilleur moyen de juguler le phénomène de la fraude fiscale. Les sanctions et les pénalités peuvent fonctionner mais lorsqu'on est dans le rejet du principe même de s'acquitter de son devoir fiscal, on s'ingénie à créer des moyens et des outils pour y échapper.»**

Quelle logique adopte donc le système fiscal national ?

Il y a des sociétés qui produisent des boissons à base de sucre, d'eau et de colorant soumises à des impôts de 15 % ! Quelle est

leur valeur ajoutée à l'économie nationale ?

Qu'un industriel qui investit dans des équipements lourds, qui innove et qui exporte bénéficie d'un taux clément, est compréhensible, mais qu'on accorde ces 15% à des sociétés dont l'incidence sur le rayonnement économique du pays est infime est insensé !

Tolérer des sociétés commerciales qui paient des impôts de l'ordre de 15% alors que le salarié, à partir de 5000 dinars, paie 26% n'a rien d'équitable tout comme le fait de tolérer la présence active des contrebandiers et des acteurs de l'économie parallèle richissimes dans l'économie nationale opérant dans une impunité presque totale ne rendant compte à aucune autorité officielle puisque non patentés !

La patente est-elle devenue une malédiction pour les opérateurs économiques nationaux ?

Afin de pallier cette situation, n'est-il pas temps de partir en campagne non pour sévir par les sanctions mais pour convaincre, rétablir la confiance et gagner l'adhésion des contribuables ?

Amel Belhadj Ali



Pénurie d'eau en Tunisie

Vers un été de restrictions ?

Les réserves en eau de l'ensemble des barrages a atteint, jusqu'au 13 juillet courant, 664,3 millions de m³, soit une baisse de 175 millions de m³ par rapport à la même période de l'année écoulée, ce qui équivaut à un taux de remplissage de 28,30%, a fait savoir samedi Abdelhamid Mnajja, directeur général du génie rural et de l'exploitation des eaux au ministère de

l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

Ces réserves sont aussi en baisse de 255 millions de m³ par rapport à la moyenne des trois dernières années, a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse périodique tenue au siège du ministère.

Et d'indiquer que les apports en eau aux barrages se sont élevés, durant la saison actuelle, à 647

millions de m³, soit une baisse de 30 millions de m³ par rapport à l'année dernière.

Selon le responsable, la situation actuelle des barrages reste « critique » et nécessite une gestion raisonnable des ressources, faisant observer que certains barrages importants du gouvernorat du nord dont ceux de Sejnane et de Zayatin, se retrouvent actuellement à des niveaux très bas.



Pour ce qui est des autres barrages du centre (Nabhana) et du cap bon, a-t-il dit, leur stock est également faible, ce qui a requis de procéder à des opérations de transfert des eaux. Face à cette situation alarmante, le responsable a mis l'accent sur l'importance de rationaliser la consommation d'eau, tout en maîtrisant la demande, appelant, à cet égard, à utiliser des robinets économiques, à mener des opérations d'audit dans le secteur touristique et industriel et à utiliser des solutions alternatives comme les eaux usées traitées.

En ce qui concerne le secteur agricole, Manjja a exhorté les agriculteurs à s'orienter vers les cultures les moins consommatrices d'eau et à valoriser les eaux usées traitées, tout en utilisant les eaux souterraines saumâtres après dessalement.

S'agissant du plan national visant à garantir l'approvisionnement en eau potable durant la période estivale en milieu urbain, le responsable a mentionné que 33 puits profonds ont été creusés dont 17 ont été aménagés et raccordés aux canaux de distribution, rappelant l'entrée en service de la station de dessalement d'Ezzarat, dans le gouvernorat de Gabès qui est dotée d'une capacité de production journalière de 50000 m³.

Et d'ajouter que les efforts sont actuellement déployés afin de parachever les travaux de réalisation de la station de dessalement de Sfax qui fournira 100000 m³ par jour, précisant qu'elle entrera en service à la fin du mois de juillet courant.

S'agissant de l'approvisionnement en eau en milieu rural, Abdelhamid Mnajja a souligné que 14 projets ciblant 31 mille habitants sont entrés en exploitation, précisant que les dettes des Groupements de Développement Agricoles (GDA) cumulées auprès des la STEG, estimées à 13,2 millions de dinars ont été réglées.

D'autre part, il a assuré que le ministère a formé une équipe de travail centrale au niveau du ministère de l'intérieur, outre des comités régionaux afin de prévenir et pallier les coupures d'eau, annonçant aussi la mise en place qu'un système de suivi instantané des perturbations pouvant survenir au niveau des système de distribution.

Il a, par ailleurs, indiqué que les efforts seront aussi déployés afin de lutter contre les forages anarchiques des puits, faisant remarquer que 38 infractions ont été relevées depuis juin.

Projet Elmed

Le gouvernement vient d'autoriser la construction et l'exploitation d'une ligne électrique à courant continu de haute tension reliant la Tunisie à l'Italie, et ce, dans le cadre du projet Elmed.

D'une longueur d'environ 106 km (sur le territoire tunisien), dont environ 100 km tronçon marin et environ 6 km tronçon souterrain, cette ligne reliera le tronçon marin au point d'atterrissage à implanter dans la zone industrielle de Sidi Jameledine à Kélibia et la station haute tension à installer dans la zone industrielle de Mlaaba à Menzel Temime du gouvernorat de Nabeul, selon un arrêté du Chef du Gouvernement du 4 juillet 2024, publié mardi dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

L'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP) avait adopté, le 30 janvier dernier, en plénière un projet de loi portant approbation de l'accord de garantie conclu entre la Tunisie et la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD).

L'accord en question prévoit d'octroyer un prêt de 247 millions d'euros à la STEG, en vue de contribuer au financement du projet, d'interconnexion électrique entre la Tunisie et l'Italie, et au développement du système des énergies renouvelables, (Elmed).

LES 100 JOURS SAKAN



**DES CRÉDITS IMMOBILIERS
AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX**



ATB

البنك العربي لتونس

@ArabTunisianBank



www.atb.tn



LA TUNISIE
QUI GAGNE



Mohamed ben Ahmed, fondateur d'Aquadeep

“Nous ambitionnons une levée de fonds de 1 million d’euros »

La Tunisie créatrice et procréatrice de talents et d'intelligence ne s'éteindra pas de sitôt. Le jeune Mohamed Ben Ahmed, rencontré en marge du FIAD 2024* tenu les 27 et 28 juin au Maroc, en est le parfait exemple. Il s'agit du cofondateur de la startup Aquadeep, une startup tunisienne qui opère dans le

secteur de l'agritech et qui est orientée sur l'aquaculture. Ingénieur en informatique spécialisé en computer vision et développement en intelligence artificielle, il a, au cours de sa troisième année d'études, développé un petit projet sur les bassins d'élevage larvaire. Le feedback des acteurs dans l'aquaculture

a été des plus positifs ce qui a encouragé, Mohamed à lancer sa startup mettant l'intelligence artificielle au service de l'élevage des larves des poissons destinés aux aquaculteurs.

Le point avec Mohamed Ben Ahmed.

Passer de l'idée de projet à la création d'une startup dans l'AgriTech a-t-il été aisé pour vous ?

L'idée de sortir du contexte académique et devenir une startup venait du besoin de développer une solution. C'est ce que j'ai fait au début sans grandes difficultés. Après avoir achevé mes études, j'ai fondé Aquadeep avec deux associés. Nous avons développé le premier système de comptage de larves de poisson sur le marché, sacré par un Awards de la part de la FAO (institution des Nations Unies).

En quoi consiste le système que vous avez mis en place ?

Lorsque l'œuf du poisson éclos en larves, pendant 90 jours aquacultures et écloseries n'ont aucune visibilité et il n'y a aucune solution sur le marché qui leur permet de savoir combien il y a de larves dans un bassin. C'est un très gros problème, parce que

 «L'idée de sortir du contexte académique et devenir une startup venait du besoin de développer une solution.» - Mohamed Ben Ahmed, cofondateur d'Aquadeep

les aquaculteurs se basent sur le

nombre de larves de poisson par bassin pour calculer la quantité d'alimentation et d'oxygène à administrer. Un calcul exact est très important pour avoir des larves bien développées. Jusqu'à présent il n'y avait pas de solutions sur le marché pour définir ces données avec exactitude.

Qu'offre votre solution aux aquaculteurs ?

Nous développons des solutions basées sur l'intelligence artificielle et le computer vision. C'est une technique d'intelligence artificielle qui consiste à permettre aux ordinateurs de voir et d'interpréter les images et vidéos de la même manière que le font les humains.

L'usage de ces applications permet de donner avec une précision de 95%, le nombre de larves par bassin. Nous donnons aussi des recommandations pour ce qui est de la bonne quantité d'oxygène et d'aliments à placer par bassin, ce qui permet de réduire le coût de production et d'augmenter le taux de survie de la population de larves.

C'est très technique mais pouvez-vous nous expliquer exactement comment vous faites ?


Nous avons trois modules d'intelligence artificielle qui se complètent. Un tout premier module de computer vision pour

la détection d'images, du nombre de larves présentes dans les bassins par le biais de vidéos et d'images.

Ensuite, nous utilisons des algorithmes de machine Learning pour établir des estimations sur le nombre de larves. Les larves à la post-éclosion sont très fragiles. Dans l'aquaculture, les transferts d'un bassin à un autre peuvent causer des taux de mortalité énormes et beaucoup de dommages.

Comment le marché a accueilli votre solution, parce que le marché des aquaculteurs est assez développé en Tunisie ?

Nous travaillons avec les écloseries de poisson, ce sont elles qui produisent les larves et les juvéniles de poissons, qui sont transférés ensuite vers des systèmes de croissance, tels que les cages aquatiques. En Tunisie, il y a, je pense, trois écloseries. Nous travaillons avec

 Nous développons des solutions basées sur l'intelligence artificielle et le computer vision.

la plus grande écloserie qui couvre une partie importante du marché local. C'est notre client et notre partenaire en recherche et développement.


Il nous a aidé à développer notre système.

Votre solution peut-elle servir à minimiser les risques que peut avoir le poisson d'élevage sur la santé ?

En général durant la phase larvaire, la majorité des écloseries surestiment la quantité de l'air présent et vont mettre beaucoup plus d'aliments, beaucoup plus d'oxygène, ce qui peut créer un environnement toxique pour le poisson dont la qualité sera moins bonne pour le consommateur.

Grâce à notre solution, les opérateurs ont la capacité de savoir exactement combien de larves il y a dans le bassin et ajuster oxygène et nourriture. Il y a un impact autrement plus important qui est la préservation de l'écosystème marin.

En général les écloseries rejettent l'eau usée dans la mer et c'est une eau qui peut être parfois très polluée parce qu'ils ont mis trop d'aliments dans l'eau, de l'oxygène et des produits néfastes. Notre solution permet d'éviter cela.

 **L'usage de ces applications permet de donner avec une précision de 95%, le nombre de larves par bassin.**

Est-ce que vous avez fait des levées de fonds ?

Nous avons levé des fonds près de Business Angels grâce au programme Hello de Smart capital et là nous préparons une levée de fonds à l'international d'1 million d'euros,

Une levée de fonds veut dire une implantation à l'international ?

Oui en effet. Nous visons les pays méditerranéens et la région MENA. Il y a de très bons contacts du côté de l'Afrique, au Kenya à titre d'exemple. Nous comptons implanter une deuxième filiale en Europe, en France ou en Italie.

Notre société mère est sise en Tunisie, la deuxième filiale sera une filiale technico-commerciale. La partie recherche développement se fera toujours en Tunisie. Nous tenons à garder pied dans notre pays.

Vous vous projetez où dans 10 ans ?

Nous espérons développer d'autres types d'activités parallèles à Aquadeep. Des activités qui peuvent être complémentaires à ce que nous faisons déjà. Nous ambitionnons de créer des sociétés annexes qui peuvent soutenir notre activité

et être actives dans l'économie circulaire.

Qu'attendez vous des autorités tunisiennes ?

Dans notre activité, nous importons beaucoup de Hardwares, des produits très sophistiqués. Honnêtement, nous avons reçu beaucoup d'aide de la part de l'État tunisien, mais nous aimerions que l'aide soit plus orientée vers la partie import-export.

Nous aurons ainsi plus de facilité à exporter nos solutions de la Tunisie vers le marché international et nous n'aurons pas vraiment besoin de créer une filiale à l'international juste pour nous positionner.

La deuxième filiale est une obligation pour pouvoir accéder aux marchés et aux fonds européens très présents dans la Blue tech et dans la Deeptech, ce sont les nouvelles économies où nous comptons nous positionner en bonne place.

Propos recueillis par Amel Belhadj Ali

**Forum International Afrique Développement*



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale



Tunisie

Des fonds européens de 12 millions d'euros pour des projets de recherche et d'innovation

Helmi Mardassi, directeur général de l'Unité de gestion des programmes européens par objectifs (UGPO – Horizon 2020) ministère tunisien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a révélé ces derniers jours que « le programme "Horizon Europe, ex. H2020", financé par l'Union européenne, a accordé à la Tunisie des fonds d'un montant de 12 millions d'euros pour le lancement de projets de recherche et

d'innovation en Tunisie , et ce pour la période 2021- 2024 ». Cette information est rapportée, le 4 juillet 2024, par l'agence de presse italienne Ansamed.

Helmi Merdassi, qui intervenait lors d'une conférence internationale consacrée aux programmes financés, a ajouté que « les chercheurs tunisiens ont bénéficié de ce financement pour réaliser des projets dans des secteurs prioritaires tels

que l'agriculture, les énergies renouvelables, la santé et le renforcement des capacités ».

La Tunisie, seul pays africain et arabe à bénéficier du statut de partenaire associé au programme 'Horizon Europe'

Le programme "Horizon Europe" donne la priorité au financement de projets dans les secteurs de l'agriculture, les activités scientifiques, spatiales, énergétiques et de la société

civile, ainsi que la gestion des municipalités

D'après Helmi Merdassi, « la Tunisie, qui est le seul pays africain et arabe à bénéficier du statut de partenaire associé au programme 'Horizon Europe', occupe la huitième place dans la liste des pays ayant obtenu des fonds de ce programme ».

Et Merdassi d'ajouter : "la Tunisie est confrontée à la concurrence de plusieurs pays européens, comme les Balkans, et d'autres pays non européens comme le Japon et le Canada".

Un partenariat tuniso-européen de grande qualité

Il faut reconnaître que le partenariat de la Tunisie en matière de recherche, particulièrement, avec le programme « Europe Horizon » est un partenariat stratégique de qualité.

“Les chercheurs tunisiens ont bénéficié de ce financement pour réaliser des projets dans des secteurs prioritaires tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, la santé et le renforcement des capacités.” - Helmi Merdassi

L'adhésion, en 2015, de la Tunisie au programme de recherche scientifique et d'innovation "Horizon 2020" (ou H2020) en est une parfaite illustration. Ce programme, qui s'est étalé sur la période 2014-2020, a été relayé, pour l'étape (2021-2027) par un autre programme plus ambitieux, Horizon Europe.

Comme sa dénomination l'indique "Science avec et pour la société", le H2020 pour lequel l'UE avait mobilisé « plus de 80 milliards d'euros » avait pour objectif majeur de mieux adapter la recherche scientifique aux besoins de la société.

La Tunisie a accédé au programme communautaire H2020 avec le statut de "pays associé", ce qui lui a permis de jouir des mêmes droits qu'un Etat membre de l'Union européenne dans l'accès et la conception des programmes de recherche.

Evaluant l'association de la Tunisie à H2020, Marcus Cornaro, actuel ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, a qualifié de «largement positif» le bilan de ce partenariat dans le cadre du H2020.

Par les chiffres, quelque 54 institutions tunisiennes ont levé des fonds avec H2020 des fonds de 12 Millions d'euros pour financer ou cofinancer 71 projets. Il s'agit de contributions



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



Récolte de Céréales

Les quantités des céréales collectées, au cours de la saison 2023/2024, ont atteint, jusqu'au 8 juillet 2024, environ 6,01 millions de quintaux, selon l'Office des Céréales.

Le gouvernorat de Béja occupe la première place avec 1,6 million de quintaux, suivi de Bizerte avec 1,1 million de quintaux, selon les données de l'Office des Céréales publiées sur sa page officielle.

Ces quantités ont atteint au niveau du gouvernorat de Jendouba 892 mille quintaux, de Kairouan (599 mille quintaux), Siliana (532 mille quintaux), tandis que la contribution d'autres régions varie entre 4 et plus de 300 mille quintaux.

La directrice générale de l'Office des céréales, Saloua Zouari avait indiqué, mardi, que les quantités de céréales collectées, à l'échelle nationale, ont dépassé 5 millions quintaux (blé dur, blé tendre, orge et triticale), soit 90% des superficies récoltées.

La récolte céréalière de cette année demeure « moyenne » mais meilleure que celle enregistrée durant l'année 2023, a-t-elle souligné à l'Agence TAP lors d'une visite effectuée au gouvernorat du Kef.

directes de l'UE, soit environ 68 subventions permettant des collaborations très pointues avec des centres de recherche européens.

Il a ajouté que le taux d'acceptation des candidatures tunisiennes aux appels à projets, qui s'est situé à 16,5%, a dépassé la moyenne des Etats membres de l'UE.

Mieux, d'après Cornaro, les chercheurs universitaires tunisiens ont participé, en tant que coordinateurs principaux, dans neuf projets européens, ce qui démontre, a-t-il dit, le degré et la qualité de leur professionnalisme

“Les chercheurs universitaires tunisiens ont participé, en tant que coordinateurs principaux, dans neuf projets européens, ce qui démontre le degré et la qualité de leur professionnalisme.” - Marcus Cornaro

Satisfaction de part et d'autre

Au regard des résultats positifs enregistrés avec H2020, le Président de la république Kaïes Saïed a formellement exprimé son intérêt à s'associer au nouveau programme-cadre européen « Europe Horizon » pour lequel

l'Union européenne va mobiliser une enveloppe budgétaire de 95,5 milliards d'euros. C'était à l'occasion de la visite du chef de l'Etat, Kaïes Saïed, à Bruxelles, le 4 juin 2021.

La demande tunisienne a été acceptée officiellement fin mars 2022. Mariya Gabriel, commissaire chargée à l'époque de l'innovation, de la recherche, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse, et Moncef Boukthir, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ont signé l'accord d'association.

Mention spéciale pour l'allocution faite à cette occasion par la commissaire Gabriel. En voici un extrait : « Je souhaite la bienvenue à la Tunisie dans notre programme Horizon Europe. Les performances de la Tunisie dans le cadre d'Horizon 2020 ont été remarquables en augmentant constamment sa participation et en soutenant l'accélération des réformes nationales en matière de recherche et d'innovation ».

Loin de fouetter notre égo, il y a là une reconnaissance internationale majeure de la qualité de nos chercheurs. Le gouvernement se doit de valoriser ce témoignage de grande facture.

ABOU SARRA



Le déficit commercial réduit à 8016,6 MD au premier semestre 2024

Le déficit commercial s'est allégé pour s'établir au niveau de (-8016,6 MD) durant le premier semestre de l'année 2024 contre (-8684,7 MD) durant le premier semestre de l'année 2023. Le taux de couverture a gagné 1,6 point par rapport à la même période de l'année 2023 pour s'établir à (79,9%), d'après la note sur le Commerce Extérieur aux prix courants pour Juin 2024 publiée, vendredi par l'INS.

Ce déficit provient principalement du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-4003,9 MD), la Russie (-2965,9 MD),

l'Algérie (-1966,1 MD), la Turquie (-1398,9 MD), la Grèce (-842,3 MD) et l'Ukraine (-718 MD).

En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (2862,2 MD), l'Italie (1192,9 MD), l'Allemagne (1196,3 MD), la Libye (961,8 MD) et le Maroc (139,1 MD).

D'autre part, il est à noter que le déficit de la balance commerciale hors énergie se réduit à (-2222,6 MD) et que le déficit de la balance énergétique s'établit à (-5794,1

MD) contre (-4891,8 MD) durant le premier semestre de l'année 2023.

Hausse des exportations de 2,2%

Les résultats des échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur aux prix courants durant le premier semestre de l'année 2024 montrent que les exportations ont augmenté de 2,2% contre (+10%) durant la même période en 2023. Elles ont atteint le niveau de 31953,8 MD contre 31271 MD durant le premier semestre de l'année 2023.



Automobiles chinoises

Les exportations chinoises de véhicules touristiques ont atteint 378.000 unités en juin, soit une hausse de 28% sur un an, et sont restées stables par rapport au mois précédent, selon les données de l'Association des voitures touristiques de Chine.

Avec la reprise du marché sud-américain, les exportations de véhicules de marques chinoises se sont élevées à 325.000 unités en juin, en hausse de 31% sur un an, alors que les exportations de véhicules de luxe et de voitures fabriquées par des entreprises conjointes chinoises et étrangères ont totalisé 54.000 unités, en hausse de 12% en glissement annuel, d'après les données.

Au cours du même mois, les exportations de véhicules à énergie nouvelle en provenance de la Chine se sont établies à 80.000 unités, soit une augmentation de 12,3% sur un an, selon les données.

Les données de l'association, couvrant tous les constructeurs nationaux de voitures touristiques, montrent également qu'au cours du premier semestre de cette année, les ventes au détail de voitures touristiques ont dépassé 9,84 millions d'unités, soit une hausse de 3,3% par rapport à l'année précédente.

Cette hausse concerne essentiellement les exportations du secteur des industries agro-alimentaires qui ont évolué de 45,7% à la suite de la hausse de nos ventes en huiles d'olives (3405,9 MD contre 1813,3 MD) ainsi que les exportations du secteur de l'énergie de (+14,6%) et du secteur des industries mécaniques et électriques de (+0,4%). En revanche, les exportations du secteur des mines, phosphates et dérivés ont baissé de 30,4% et celles des textiles, habillement et cuirs de 9,2%.

Stabilité des importations (0,04%)

Quant aux importations, elles ont enregistré une stabilité (+0,04%) contre (-0,6%) durant la même période en 2023. En valeur les importations ont atteint 39970,4 MD contre 39955,6 MD durant le premier semestre de l'année 2023.

La stagnation des importations provient, d'une part de la baisse observée au niveau des importations des matières premières et demi-produits (-5,3%) qui représentent 34% du total des importations et d'autre part de la hausse enregistrée au niveau des importations des produits énergétiques (+17,5%), des biens d'équipement (+1,1%) et des biens de consommation (+2,7%).

Répartition géographique des échanges commerciaux

Les exportations tunisiennes vers l'Union européenne (69,9% du total des exportations) ont augmenté de (+0,5%). Cette évolution est expliquée par la hausse des exportations vers plusieurs partenaires européens, tels que l'Italie (+6,1%), l'Espagne (+30,4%) et la Belgique (+4,9%). En revanche, elles ont baissé avec la France (-2,1%) et l'Allemagne (-4,7%).

Vers les pays arabes, les exportations ont augmenté avec l'Algérie (+41,5%) et avec l'Egypte (+13,5%). En revanche, elles ont baissé avec la Libye (-19,8%) et avec le Maroc (-18,6%).

Pour ce qui est des importations avec l'Union européenne (44% du total des importations), elles ont enregistré une hausse de (+0,5%) pour s'établir à 17600,6 MD. Les importations ont augmenté avec l'Allemagne (+13%) et l'Espagne (+6,2%). En revanche, elles ont baissé avec l'Italie (-8,4%), avec la France (-2,7%) et avec la Belgique (-23,5%).

Hors Union européenne, les importations ont augmenté avec la Russie (+2,4%), l'Inde (+13,9%) et la Suisse (+8,6%). En revanche, elles ont baissé avec les USA (-15,6%), la Turquie (-6,5%) et la Chine (-1,5%).



Pays en développement

Les transferts d'argent des migrants, une bouée de sauvetage en 2023

Les remises migratoires ou transferts d'argent que les émigrés envoient dans leur pays d'origine vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont marqué le pas en 2023. Elles se seraient élevées à 656 milliards d'euros, alors qu'elles avaient fortement progressé sur la période 2021-2022, selon la dernière note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement publiée en juin 2024.

Il s'agit d'une modeste augmentation de 0,7 %, qui reflète les grandes disparités de la croissance régionale. Toutefois, les envois de fonds demeurent une source essentielle de financement extérieur pour les pays en développement en 2023, car ils soutiennent le compte courant de plusieurs pays aux prises avec l'insécurité alimentaire et les problèmes d'endettement.

En 2023, les remises migratoires ont surtout progressé vers

l'Amérique latine et les Caraïbes (7,7 %), l'Asie du Sud (5,2 %) et l'Asie de l'Est et le Pacifique (4,8 %, hors Chine). En revanche, les transferts d'argent vers l'Afrique subsaharienne ont connu une légère diminution de 0,3 %, contre une chute de près de 15% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et de 10,3% en Europe et en Asie centrale, selon Iffath Sharif, directrice mondiale du pôle Protection sociale et emploi à la Banque mondiale

S'agissant de la baisse des

transferts d'argent vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (15% pour atteindre 55 milliards de dollars), elle est expliquée principalement par la baisse des flux à destination de l'Égypte.

La disparité entre les taux de change officiels et parallèles a probablement orienté les envois de fonds vers des canaux informels. On observe d'ailleurs un rebond des flux officiels vers l'Égypte après l'unification des taux de change en mars 2024, d'après la même source.

Les remises migratoires entre pays de la région ont été affectées par le ralentissement de la croissance dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG).

Les projections indiquent que les flux vers la région du Moyen-Orient et l'Afrique du Nord devraient augmenter de 4,3 % en 2024.

Les prévisions indiquent que les remises migratoires vers les pays à revenu faible et intermédiaire

devraient croître à un rythme plus rapide de 2,3 % en 2024, même si cette progression sera inégale selon les régions.

Les risques potentiels de contraction des projections découlent d'une croissance économique plus faible que prévu dans les pays à revenu élevé qui accueillent des migrants et de la volatilité des prix du pétrole et des taux de change.



ASUS

ASUS Vivobook 16X

Laissez libre cours à votre imagination

[ACHETER](#)

Intel
CORE
i7

Processeur Intel® Core™ i7

The advertisement features a black ASUS Vivobook 16X laptop on a white desk. The laptop screen displays a vibrant, multi-colored abstract graphic. In the background, another laptop is partially visible. The overall aesthetic is clean and professional, with a focus on the product's design and performance.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with





Pénurie de sucre en Tunisie

Vers une autosuffisance grâce à la betterave ?

C'est ce qu'on appelle l'apprentissage par le choc. Traumatisé encore par les pénuries de sucre qu'a connu récemment le pays, le gouvernement a décidé de prendre les devants et d'intensifier, pour la saison 2024- 2025, la culture de betterave à sucre.

Selon le président de la Chambre de commerce et d'industrie du

nord-ouest, Cherif Lachnani, quelque 3000 hectares seront dédiés à la culture de la betterave à sucre à la prochaine saison contre 402 ha durant la campagne 2022-2023. Il a ajouté que cette décision va favoriser de manière significative la réduction de l'importation du sucre et garantir l'approvisionnement régulier et durable en cette denrée alimentaire.

Les cultures de betterave à sucre développées, depuis les années 60 dans la région de Jendouba, ont plusieurs avantages en plus de la fourniture de la matière première pour la production du sucre. Elles ont un impact positif sur les rendements des sols et l'alimentation animale à travers leur apport en pulpe, à des prix très abordables.

ABS



L'or jaune tunisien brille

Les recettes de l'huile d'olive à 4,3 milliards de dinars

Les recettes provenant de l'huile d'olive ont augmenté, à fin juin 2024 (saison 2023-2024), de près de 80%, pour atteindre 4,3 milliards de dinars, selon un communiqué publié jeudi par l'Office national de l'huile (ONH).

L'ONH a souligné que la Tunisie a exporté, depuis le lancement de la saison (1er novembre 2023), près de 165 mille 205 tonnes en huile d'olive, dont 20 mille 392 tonnes conditionnés, d'une valeur de 590 millions de dinars (MD).

En moyenne, le prix d'une tonne

d'huile d'olive vrac exportée vers les marchés internationaux, a frôlé les 26 mille 584 dinars, alors que le prix d'une tonne conditionnée vendue sur le marché international, est de 29 mille 956 dinars

La Tunisie a exporté, au cours de la saison 2022-2023, près de 150 mille 827 tonnes d'huile d'olive en vrac, d'une valeur de 2,4 milliards de dinars, sachant qu'en moyenne, le prix d'exportation d'une tonne est de près de 16 mille 181 dinars.

Les quantités exportées d'huile

d'olive conditionnée, durant la saison 2022-2023, sont de l'ordre de 15 mille 489 tonnes, avec des recettes de près de 320 MD.

L'ONH a souligné que la Tunisie a enregistré, au cours de la saison actuelle, une hausse de la part de l'huile d'olive conditionnée, de près de 32 %, sachant que la Tunisie œuvre à développer ses capacités dans le domaine du conditionnement de l'huile, depuis la création du fonds de promotion de l'huile d'olive conditionnée au cours de l'année 2006.



Hausse de 22% du déficit de la balance commerciale énergétique à fin mai 2024

Le déficit de la balance commerciale énergétique a enregistré, à fin mai 2024, une hausse de 22% (en tenant compte de la redevance sur le gaz algérien exportée via la Tunisie) par rapport à la même période de 2023, pour atteindre 4606 millions de dinars (MD), selon le rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de mai 2024, qui vient d'être publié par l'Observatoire National de l'Energie et des Mines.

Selon ce rapport, les exportations des produits énergétiques ont

connu une hausse en valeur de 23% par rapport à fin mai 2023, pour s'élever à 1496 MD.

Il en est de même pour les importations, leur valeur a augmenté de 22 %, pour s'établir ainsi à 6102 MD.

Selon l'observatoire, les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie restent tributaires de trois facteurs à savoir les quantités échangées, le taux de change et les cours du Brent (\$/DT), qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix

du brut importé et exporté ainsi que les produits pétroliers.

En effet, au cours du mois de mai 2024, les cours du Brent ont enregistré une hausse de 7\$/bbl (baril de pétrole) par rapport au mois de mai 2023.

Au cours de la même période, le Dinar tunisien a enregistré une légère dégradation de 1% par rapport au Dollar américain, principale devise d'échange des produits énergétiques, en comparaison avec la même période de l'année dernière.



Baisse de 12% de la production nationale de pétrole brut à fin mai 2024

La production nationale de pétrole brut s'est située à 576 kilotonnes (kt), à fin mai 2024, soit une baisse de 12% par rapport à fin mai 2023, selon l'Observatoire national de l'Energie et des Mines. La moyenne journalière de la production de pétrole est passée de 33,8 mille barils/j à fin mai 2023, à 29,8 mille barils/j à fin mai 2024, a fait savoir l'Observatoire dans son rapport mensuel sur la conjoncture énergétique du mois de mai 2024, publié mardi.

Cette baisse a touché plusieurs champs à savoir Gherib (-34%), Ashtart (-16%), Baraka (-51%), El Hajeb/Guebiba (-13%), M.L.D (-21%), El borma (-7%), Halk el Manzel (-17%) et Nawara (-12%). A contrario, d'autres champs ont enregistré une augmentation de production, à savoir Sidi marzoug (+11%), Bir Ben Tartar (+79%), Sidi Litayem (+28%) et

Ch.Essaïda (+25%).

Baisse de 20% des ressources en gaz naturel

Les ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 907 ktep, à fin mai 2024, enregistrant ainsi une baisse de 20% par rapport à la même période de 2023.

La production du gaz commercial sec a diminué, en effet, de 30%, la redevance sur le passage du gaz algérien a enregistré une baisse de 2% à fin mai 2024 par rapport à fin mai 2023 en se situant à 408 ktep.

Par ailleurs, la répartition de la redevance totale entre la redevance cédée à la STEG et la redevance exportée montre que la plus grande partie est cédée à la STEG (85%).

Le forfait fiscal sur le passage du gaz algérien a baissé d'une façon significative durant le premier semestre de 2020, la pandémie qui a touché l'Europe et notamment l'Italie a impacté fortement la demande de l'énergie et par conséquent la quantité de gaz qui transite de l'Algérie vers l'Italie à travers la Tunisie.

Néanmoins une amélioration a été observée à partir du mois juillet 2020 et qui a continué durant les années qui suivent.

Les achats du gaz algérien ont enregistré une quasi-stabilité entre fin mai 2023 et fin mai 2024, pour se situer à 853 ktep. L'approvisionnement national en gaz naturel a enregistré une baisse de 5% entre fin mai 2023 et fin mai 2024 pour se situer à 1697 ktep.



Nabeul

La production des raisins estimée à 39 mille tonnes

La production des raisins dans le gouvernorat de Nabeul est estimée, cette année, à 39 mille tonnes dont 25 mille tonnes de vignes et 14 mille tonnes de raisins de tables, selon les estimations du commissariat régional du développement agricole (CRDA).

A Grombalia, ville viticole qui contribue à environ 40% de la production nationale des vignes, la production des raisins de cuve s'élèvera au cours de cette saison à 8 mille tonnes, outre 4 mille tonnes de raisins de table, selon les estimations du CRDA, lesquelles restent toutefois tributaires des fluctuations climatiques.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, le président de l'union régionale de l'agriculture à Grombalia, Chokri Bouziri, a souligné le rétrécissement des superficies viticoles dans la délégation de Grombalia, diminuées de 10 à 15%, pour n'atteindre que 800 hectares de plantations de raisins de table et 1600 hectares de vignes, dont la plupart vieilles, défraîchies et à faible rendement.

Dans des déclarations concordantes à la TAP, les viticulteurs de la région ont soulevé les difficultés qui entravent leurs activités, évoquant l'augmentation du coût de production, résultat systématique de l'exorbitance du

coût des équipements agricoles et du manque d'eau, selon eux.

En la matière, la pénurie de la main-d'œuvre et sa cherté se dressent tout autant en obstacle devant les viticulteurs locaux, qui, en dernier recours, ont lancé un appel aux instances pour intensifier le contrôle des prix des fournitures agricoles afin de faire pression sur le coût de production.

Le gouvernorat de Nabeul est le pionnier national de la production des raisins, fournissant environ 70% de la production des vignes et 12% des raisins de table. La région compte environ 3 mille viticulteurs, répartis notamment sur les délégations de Grombalia, Bou Argoub, Korba et Takelsa.



HORS-SÉRIE

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Assurances COMAR lance «COMAR Multirisques Habitation»

La solution complète pour protéger votre domicile

"COMAR Multirisques Habitation", conçu pour offrir une protection complète aux propriétaires et aux locataires. Ce produit innovant répond à une variété d'exigences pour garantir la sécurité de votre villa ou de votre appartement.

"COMAR Multirisques Habitation" offre une couverture étendue contre plusieurs risques majeurs, assurant ainsi la tranquillité d'esprit de nos clients.

Protection contre le Vol

Ce produit vous protège contre la disparition, la détérioration et la destruction de vos biens résultant d'un vol ou d'une tentative de vol par effraction. Avec "COMAR Multirisques Habitation", vos biens sont en sécurité.

Couverture Incendie

Votre maison et son contenu sont couverts contre l'incendie, les explosions de toute nature,

les dommages électriques et la foudre. En cas d'incendie, si vous êtes contraint de quitter votre domicile, vous bénéficiez jusqu'à 12 mois de loyer pris en charge.

Responsabilité Civile

Les dommages causés à autrui par vous-même, les membres de votre famille ou vos employés ne constituent plus un risque pour vous. "COMAR Multirisques Habitation" prend en charge les

conséquences financières des dommages matériels et corporels causés à des tiers.

Dégâts des Eaux

En cas de fuites d'eau accidentelles provenant de canalisations intérieures, d'appareils ou d'installations fixes, "COMAR Multirisques Habitation" vous protège contre les dommages matériels causés à vos biens ou à autrui. La couverture peut également inclure la recherche de fuite,

assurant une intervention rapide et efficace.

Bris de Glaces

Si vos vitres, miroirs ou baies vitrées se brisent, "COMAR Multirisques Habitation" vous dédommage rapidement, facilitant ainsi le remplacement des éléments endommagés.

Défense et Recours

En cas de litige, Assurances COMAR vous accompagne pour défendre vos intérêts. Notre

équipe d'experts est à votre disposition pour vous assister juridiquement et garantir une protection optimale de vos droits. Avec "COMAR Multirisques Habitation", Assurances COMAR offre une solution complète pour protéger votre domicile et son contenu. Pour plus d'informations sur ce produit, visitez notre site web à l'adresse : <https://www.comar.tn/particuliers/habitation-mrh-plus>



Automobile Tunisie

Hyundai leader du marché automobile tunisien au 1er semestre 2024

Hyundai Tunisie confirme sa position de leader sur le marché automobile tunisien en s'accaparant la première place au terme des six premiers mois de l'année 2024. Cette performance s'inscrit dans une dynamique

de croissance continue pour la marque, témoignant de la confiance renouvelée des clients tunisiens envers ses produits et services.

Ce succès est le fruit d'une

stratégie commerciale ambitieuse, d'une gamme de véhicules innovants et performants, et d'un engagement indéfectible envers la satisfaction client.

TOP 5 IMMATRICULATIONS								
N°	MARQUE	JANV.	FÉVR.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	TOTAL
1		193	630	245	835	811	478	3192
2		277	552	674	341	231	117	2192
3		270	421	263	491	433	299	2177
4		144	435	274	408	611	137	2009
5		56	289	292	324	441	291	1693

Immatriculation 1er semestre 2024

Bolt Tunisie étend son service à Sfax et Nabeul/Hammamet



Bolt, la première plateforme de mobilité à la demande, est ravie d'annoncer son implantation dans les villes dynamiques de Sfax et Nabeul/Hammamet. Cette démarche stratégique marque une étape importante dans la mission de développement de la société, ouvrant ainsi la voie à une expansion continue de son implantation sur le marché tunisien.

En tant que leader des services de véhicules de tourisme avec chauffeur en Tunisie, Bolt a révolutionné la mobilité urbaine à Tunis, offrant un service exceptionnel et une grande praticité à des milliers d'utilisateurs chaque jour. L'expansion à Sfax et Nabeul/Hammamet portera le nombre de villes tunisiennes desservies par la plateforme de deux à quatre,

Tunis et Sousse incluses.

Sfax, connue comme le poumon économique de la Tunisie, est une ville animée d'une grande activité commerciale et industrielle. En étendant ses services à Sfax, Bolt offrira aux habitants et aux visiteurs une alternative transparente et efficace aux modes de transport traditionnels, améliorant ainsi la connectivité et soutenant les entreprises locales. Nabeul et Hammamet, réputées pour leurs magnifiques plages et leur riche patrimoine culturel, attirent des milliers de touristes tout au long de l'année. Avec le lancement des services de Bolt, touristes comme résidents pourront désormais profiter de la praticité d'un moyen de transport rapide et facile pour explorer les attractions de la région.

Salima Mekki, directrice nationale de Bolt, a déclaré : « Nous sommes ravis d'apporter nos services de véhicule de tourisme avec chauffeur à Sfax et Nabeul/Hammamet. Notre présence dans ces villes fournira non seulement une solution de transport fiable, mais contribuera également à la dynamique économique locale en soutenant les entreprises locales et en facilitant les trajets quotidiens. La mission de Bolt est de rendre la mobilité urbaine plus pratique et plus abordable pour un plus grand nombre de personnes, tout en élargissant l'implantation de la plateforme et en contribuant à la croissance économique et sociale du pays. » Pour inciter les chauffeurs et les usagers à nous rejoindre dans les nouvelles villes, Bolt opérera avec des frais de service de 0 % et tous les utilisateurs de la plateforme bénéficieront d'une réduction de 50 % pour leurs trois premiers trajets.

Avec cette expansion, Bolt s'engage à continuer de soutenir les économies locales en offrant des options d'emploi flexibles pour les chauffeurs de taxi et en favorisant les partenariats avec les sociétés locales.



Séance unique et travail

On ne se lassera jamais de parler de cette séance unique qui vient freiner une activité déjà brinquebalante durant 60 jours et 60 nuits ; vous avez tout juste le temps de rentrer au

bureau qu'il est déjà 11h et déjà on ferme ou presque. Je me dis dans ces conditions, est-ce que les banques ne sont pas les gagnantes—comme toujours—des décalages des dates de valeurs ;

car eux aussi ils cravachent dur pour comprimer le temps qui, par essence, est incompressible ; et allez voir en fin de journée les caissiers faire leur caisse à la recherche du millime qui manque



Tunisiens Résidents à l'Étranger

Le ministère des affaires sociales a souligné que la Tunisie a signé 21 conventions bilatérales dans le domaine de la sécurité sociale au profit des tunisiens résidents à l'étranger avec 5 pays arabes et 16 pays européens tels que l'Italie, la France et l'Italie, selon un communiqué publié sur la page facebook du ministère.

Le ministère a indiqué que ces conventions ont pour but de garantir l'égalité de traitement entre tous les citoyens dans les deux pays afin de bénéficier des mêmes droits et obligations dans les législations relatives à la sécurité sociale et de cumuler les périodes de travail effectif dans les deux pays signataires pour en tirer les bénéfices.

Ces conventions permettent de préserver les droits acquis et de transférer les bénéfices et les dus dans les pays de résidence.

Le ministère des affaires sociales a publié sur son portail officiel www.social.gov.tn une vidéo pour expliquer le contenu des conventions et les avantages qu'elles offrent aux tunisiens résidents à l'étranger.

et souvent certains agents de banques ne quittent pas leur bureau avant 16h ...

Ne vous inquiétez pas, si je passe de la pommade sur mon banquier, c'est que j'espère qu'il finira par me donner un crédit pour lequel il me demande des papiers et des papiers depuis quelques mois, et parmi eux, beaucoup de papiers légalisés, certifiés, enregistrés, "cnssisés", fiscalisés et tutti quanti.

Et comme il se doit, j'ai demandé une autorisation à mon patron pour aller à la municipalité pour que les documents disponibles aient de la valeur. Surprise : il y avait depuis 7h une vingtaine de personnes qui attendaient et les guichets n'ouvrent qu'à 8h pour clore à 14h ; ainsi ceux qui arrivent tôt doivent attendre et ceux qui arrivent trop tard doivent revenir trop tôt pour attendre.

Et paf ! Nous qui cherchons à économiser de l'énergie : pourquoi ne pas faire ouvrir ces guichets de 9h à 15h comme ça on économisera du temps d'attente et devant les 260 municipalités, il n'y aura pas 1.000 personnes qui attendent le matin encore 500 heures de perdues ..., je ne vais pas radoter et continuer à dire la même chose que personne n'écoute de surcroît comme tout chroniqueuse vieillissante, en mal d'inspiration.

Puisqu'on parle d'économie d'énergie et qu'on a créé l'ANME qui fait des merveilles par ces temps où le pétrole flambe, pourquoi ne pas créer L'ANEP : agence nationale d'économie de papiers, car partout où vous passez on vous demande un papier qui manque ou un papier qui est à reprendre ? Mais je me console en me disant que dans ce beau pays, sûr et paisible, on ne vous demande pas à chaque coin de rue « vos papiers ! » Et d'ailleurs, si je peux profiter avec vous de la séance unique, pourquoi vous ne m'envoyez pas des papiers sur des thèmes que vous aimez –ils doivent faire entre 300 et 500 mots – que je lirai avec plaisir durant les longs après-midis d'été et ceux qui seront publiés feront l'objet d'une surprise de la rédaction.

Allez, à vos plumes –excusez-moi à vos claviers- mes chers lecteurs et lectrices.

iBtissem

(10 juillet 2006)

WMC Le mag



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique
hebdomadaire
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques
TTPresse (+ de 20.000 abonnés)
+ PressReader.com + ePresse.fr



Bourse de Tunis

Les volumes d'échange à seulement 21,5 MD

La bourse de Tunis a terminé la semaine sur une note haussière. Le benchmark a clôturé la semaine sur une progression hebdomadaire de +1% pour s'établir à 9831,07 points, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à +12,3 %, d'après Tunisie Valeurs.

Sur le front des échanges, les volumes se sont nettement décélérés par rapport aux semaines précédentes, totalisant une enveloppe de 21,5 MD, soit un volume journalier moyen de 4,3MD. En effet, trois transactions de bloc, d'une valeur totale de 3,3

ont eu lieu courant la semaine, à savoir deux transactions sur le titre ONE TECH HOLDING (2,1 MD) et une transaction sur le titre ASSURANCES MAGHREBIA (1,1 MD).

Le titre Assurances Maghreb Vie s'est retrouvé en haut du podium. L'action de l'assureur affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +9,5 % à 6,250 D, dans un flux de 91 mille dinars.

Amassant un volume de 4,5 MD, One Tech Holding a été le titre vedette de la semaine, accaparant, à lui seul, 21%

du volume total transigé sur le marché, soutenue par la réalisation de deux transactions de bloc d'une valeur totale de 2,1 MD.

Le titre LILAS a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action du spécialiste en produits hygiéniques a progressé de 8,8 % à 9,550 D, en drainant un volume 2,2 MD sur l'ensemble de la semaine.

Le titre Tawasol Groupe Holding s'est retrouvé en queue du peloton. La valeur a reculé de -6,6% à 1,040 D, dans un volume d'échange de 32 mille dinars.

Bourse de Tunis

L'indice TUNINDEX progresse légèrement à 9831,1 points



Le marché a terminé la semaine sur une note d'optimisme. L'indice de référence de la Bourse de Tunis a grapillé 0,2 % à 9831,1 points, dans un modeste volume de 5,7 MDt, selon Tunisie Valeurs. A noter que sur l'ensemble de la semaine, le TUNINDEX a réalisé un gain de 1 %.

Le titre ASSURANCE MAGHREBIA, qui a fait l'objet d'une transaction de bloc à la fin de la séance de la veille, s'est offert la meilleure performance de la séance. L'action de la compagnie d'assurance s'est bonifiée de 4,5 % à 52,250 D. Les échanges effectués demeurent ont été cependant, faibles,

effleurant les 20 mille dinars.

Dans la continuité des dernières séances, le titre SAH LILAS a affiché un bon parcours boursier aujourd'hui. L'action du champion national des produits d'hygiène a affiché un bond de 3,2 % à 9,550 D. La valeur a animé le marché avec des capitaux relativement fournis de 805 mille dinars.

ONE TECH HOLDING a été la valeur vedette de la séance. L'action de l'exportateur national spécialisé dans la câblerie, la mécanique et les télécoms a terminé la séance en territoire positif (+0,3 % à 9,230 Dt). La valeur a alimenté le marché avec des capitaux relativement

soutenus de 1,4 MDt (soit 25 % du flux de la cote).

Le titre CARTHAGE CEMENT a affiché un retournement de tendance défavorable comparativement aux dernières séances. Il semblerait que la cimenterie publique ait été malmené par les prises de bénéfices. L'action de la cimenterie publique a reculé de -2,9 % à 2,020 D. La valeur a amassé un flux total de 315 mille dinars sur la séance.

Le mouvement de correction à la baisse se poursuit pour le titre STB. L'action de la banque étatique s'est dépréciée de -1,9 % à 3,150 Dt. La valeur a brassé un maigre volume de 174 mille dinars sur la séance.

ONE TECH HOLDING a été la valeur vedette de la séance. L'action de l'exportateur national spécialisé dans la câblerie, la mécanique et les télécoms a terminé la séance en territoire positif (+0,3 % à 9,230 Dt). La valeur a alimenté le marché avec des capitaux relativement soutenus de 1,4 MDt (soit 25 % du flux de la cote).



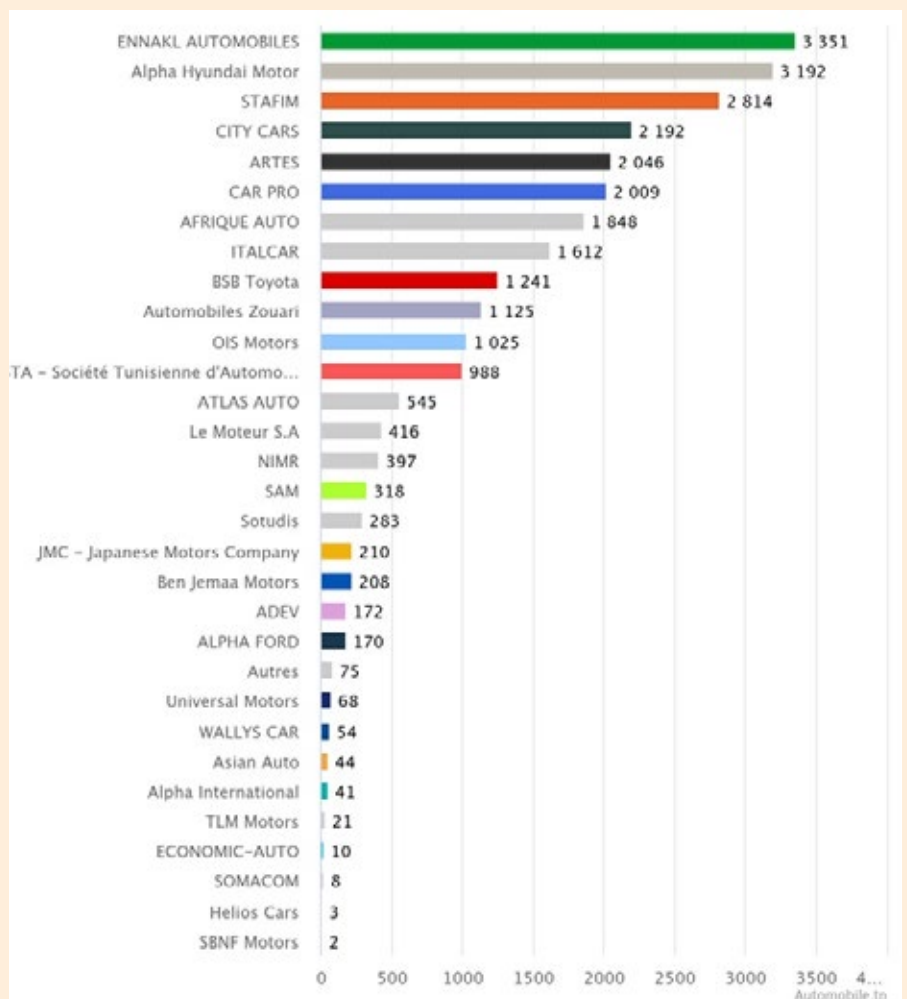
ENNAKL AUTOMOBILES

Leader des ventes automobile en Tunisie au 1er semestre 2024

ENNAKL AUTOMOBILES, concessionnaire de référence des plus grandes marques européennes en Tunisie, affiche une performance exceptionnelle au premier semestre 2024. Avec un total de 3.351 immatriculations, la société se hisse à la première place du marché.

Cette performance remarquable s'explique par le fait qu'ENNAKL AUTOMOBILES bénéficie d'une solide réputation de fiabilité et de qualité de service auprès de sa clientèle. La société propose une large gamme de véhicules répondant ainsi aux besoins et aux attentes diversifiés des automobilistes tunisiens.

ENNAKL AUTOMOBILES a su, également, tirer profit de son réseau de distribution dense et efficace, présent dans l'ensemble



DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB

www.ennakl.com



ENNAKL
OCCASIONS



SKODA



SEAT



PORSCHE



CUPRA



RENAULT
TRUCKS

ENNAKL
OCCASIONS

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

16/07/2024

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2309
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2677
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1014
LIVRE STERLING	GBP	1	4,0235
YEN JAPONAIS	JPY	1000	19,5834
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,1526
FRANC SUISSE	CHF	10	34,6379
EURO	EUR	1	3,3740
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6419
Yuan Chinois	CNY	1	0,4270

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1419	3,4352
6 MOIS	3,1811	3,4901

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,98%
TMM
17/07/2024

8,00%
TID
17/07/2024

7,97%
TMM
Juillet 2024

7,00%
TRE
Juillet 2023

24,278
Milliard
Avoirs en devise
17/07/2024

110
Jours
d'importations
17/07/2024



Tunindex

9 831,07

Var. Année **12,35 %**
12/07/2024

Tunindex 20

4 412,93

Var. Année **15,3 %**
12/07/2024Volume semaine **28,188** Million DTCapitalisation **25,50** Milliard DTPER marché **8,86**
(Mai)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	7 464,15	13,93%
8300	Banques	6 974,88	14,33%
8500	Assurances	14 571,61	2,32%
8700	Services Financiers	11 346,26	23,53%
5000	Services aux Consommateurs	2 976,21	-0,87%
5300	Distribution	4 689,00	-0,87%
3000	Biens de Consommations	8 255,94	17,57%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	10 358,90	18,67%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 479,98	14,22%
2000	Industries	1 702,38	2,61%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	696,79	-1,52%
1000	Matériaux de Base	4 070,74	4,24%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
ASSURANCES MAGHREBIA VIE		10,54%
ASSURANCES MAGHREBIA		9,10%
SAH		8,79%
OFFICEPLAST		8,33%
ELECTROSTAR		6,67%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
BTE (ADP)		-5,14%
ASTREE		-4,40%
SIPHAT		-4,30%
TUNIS RE		-4,11%
SOTEMAIL		-4,09%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SOTEMAIL		-47,77%
ALKIMIA		-39,54%
MIP		-35,71%
SOMOCER		-35,62%
TELNET HOLDING		-33,12%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
SOTETEL		44,72%
LAND'OR		44,67%
SPDIT SICAF		43,53%
ATELIER MEUBLES INT		40,00%
MPBS		39,67%

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture			Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2023	Semaine précédente	05/07/2024 De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								14 474,266
BANQUES								12 112,500
Amen Bank	5	30 264 000	33,500	43,200	44,000	1,85%	31,34%	1 331,616
ATB	1	100 000 000	2,700	3,190	3,200	0,31%	18,52%	320,000
BH Bank	5	47 600 000	11,950	13,790	13,690	-0,73%	14,56%	651,644
BIAT	5	35 700 000	91,900	101,300	101,250	-0,05%	10,17%	3 614,625
BNA	5	64 000 000	8,130	8,200	8,400	2,44%	3,32%	537,600
Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,380	5,100	5,100	0,00%	-5,20%	1 377,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	4,970	3,890	3,690	-5,14%	-25,75%	3,690
STB	5	155 375 000	3,740	3,270	3,150	-3,67%	-15,78%	489,431
Attijari Bank	5	42 000 000	46,140	53,500	54,900	2,62%	18,99%	2 305,800
UBCI	5	20 001 529	22,500	22,700	22,400	-1,32%	-0,44%	448,034
UIB	5	32 560 000	25,900	23,400	23,500	0,43%	-9,27%	765,160
Wifack Bank	5	30 000 000	8,700	8,940	8,930	-0,11%	2,64%	267,900
ASSURANCES								1 316,852
ASTREE	5	6 000 000	48,500	47,700	45,600	-4,40%	-5,98%	273,600
BH Assurances	5	2 660 000	48,750	47,250	47,250	0,00%	-3,08%	125,685
STAR	10	2 307 693	176,700	164,000	168,000	2,44%	-4,92%	387,692
Tunis RE	5	20 000 000	7,200	7,300	7,000	-4,11%	-2,78%	140,000
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	52,450	47,890	52,250	9,10%	-0,38%	235,125
MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,040	5,600	6,190	10,54%	2,48%	154,750
LEASING								647,720
ATL	1	32 500 000	3,600	3,600	3,570	-0,83%	-0,83%	116,025
BH Leasing	5	7 000 000	3,240	3,650	3,600	-1,37%	11,11%	25,200
Best Lease	1	30 000 000	2,000	2,150	2,200	2,33%	10,00%	66,000
CIL	5	7 000 000	19,190	22,500	22,500	0,00%	17,25%	157,500
Hannibal Lease	5	11 000 000	5,270	5,730	5,980	4,36%	13,47%	65,780
Attijari Leasing	10	2 750 000	16,800	18,900	18,900	0,00%	12,50%	51,975
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	13,000	15,150	15,300	0,99%	17,69%	165,240
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								397,193
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	48,950	46,010	46,010	0,00%	-6,01%	46,010
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	8,500	11,680	12,200	4,45%	43,53%	341,600
Tuninvest Sicar	1	966 000	9,000	9,920	9,920	0,00%	10,22%	9,583
INDUSTRIES								10 089,620
HOLDING								2 369,360
OneTech Holding	1	80 400 000	8,920	9,320	9,320	0,00%	4,48%	749,328
Poulina GH	1	180 003 600	8,000	9,090	9,000	-0,99%	12,50%	1 620,032
AGRO-ALIMENTAIRE								4 093,876
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	11,700	13,550	13,950	2,95%	19,23%	765,956
LAND'OR	1	13 784 285	6,000	8,790	8,680	-1,25%	44,67%	119,648
SFBT	1	247 500 000	12,450	12,750	12,700	-0,39%	2,01%	3 143,250
SOPAT	1							0,000
PHARMACEUTIQUE								230,014
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	3,760	4,420	4,230	-4,30%	12,50%	7,614
UNIMED	1	32 000 000	7,480	6,800	6,950	2,21%	-7,09%	222,400
COMPOSANTS AUTOMOBILE								48,478
ASSAD	1	24 000 000	0,840	0,730	0,720	-1,37%	-14,29%	17,280
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,530	0,410	0,420	2,44%	-20,75%	4,426
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,540	4,200	4,200	0,00%	-7,49%	17,673

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		05/07/2024	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								722,753
Carthage Cement	1	343 624 940	1,970	1,940	2,020	4,12%	2,54%	694,122
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,940	0,650	0,650	0,00%	-30,85%	28,631
CHIMIE								314,960
Air Liquide	25	1 637 504	81,120	89,500	84,000	-6,15%	3,55%	137,550
ALKIMIA	10	1 947 253	29,770	18,000	18,000	0,00%	-39,54%	35,051
ICF	10	2 100 000	71,400	69,420	67,790	-2,35%	-5,06%	142,359
INDUSTRIES DIVERSES								2 171,307
AMS								0,000
Euro-Cycle	1	9 801 000	15,950	11,400	11,500	0,88%	-27,90%	112,712
MPBS	2	10 334 430	5,360	7,280	7,470	2,61%	39,37%	77,198
New Body Line	1	4 250 400	5,300	4,790	4,800	0,21%	-9,43%	20,402
Office PLAST	1	14 662 164	1,220	0,960	1,040	8,33%	-14,75%	15,249
SAH Lilas	1	84 015 979	9,100	9,100	9,550	4,95%	4,95%	802,353
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	4,400	5,950	6,160	3,53%	40,00%	34,260
SIAME	1	15 444 000	3,820	3,660	3,730	1,91%	-2,36%	57,606
SANIMED	1,109	12 400 000	1,260	1,170	1,170	0,00%	-7,14%	14,508
SOMOCER	1	40 656 000	0,730	0,470	0,470	0,00%	-35,62%	19,108
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,140	1,710	1,640	-4,09%	-47,77%	56,602
SOTUVER	1	39 254 475	12,000	12,800	12,770	-0,23%	6,42%	501,280
SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,630	4,510	4,600	2,00%	-18,29%	129,647
SOTRAPIL	5	4 138 200	14,950	15,740	15,800	0,38%	5,69%	65,384
TPR	1	50 000 000	4,970	5,310	5,300	-0,19%	6,64%	265,000
IMMOBILIER								75,864
SIMPAR	5	1 100 000	35,010	34,400	34,400	0,00%	-1,74%	37,840
SITS	1	15 600 000	1,700	1,900	1,900	0,00%	11,76%	29,640
ESSOUKNA	1	5 050 500	1,500	1,600	1,660	3,75%	10,67%	8,384
TECHNOLOGIE								63,007
AETECH	1	2 223 334	0,330	0,250	0,240	-4,00%	-27,27%	0,534
TELNET Holding	1	12 130 800	7,700	4,930	5,150	4,46%	-33,12%	62,474
SERVICES								1 409,937
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								840,936
ARTES	1	38 250 000	6,500	6,590	6,520	-1,06%	0,31%	249,390
CITY CARS	1	18 000 000	12,480	13,390	12,250	-8,51%	-1,84%	220,500
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,500	10,850	10,450	-3,69%	-16,40%	313,500
UADH	1	36 953 847	0,650	0,490	0,510	4,08%	-21,54%	18,846
STA	1	2 000 000	19,500	19,900	19,350	-2,76%	-0,77%	38,700
AUTRES SERVICES								191,149
CELLCOM	1	4 461 532	1,590	1,810	1,810	0,00%	13,84%	8,075
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,280	0,300	0,320	6,67%	14,29%	3,292
MIP	1	4 398 937	0,140	0,090	0,090	0,00%	-35,71%	0,396
TUNISAIR	1	106 199 280	0,440	0,390	0,390	0,00%	-11,36%	41,418
SMART Tunisie	5	8 677 237	16,530	15,600	15,900	1,92%	-3,81%	137,968
TELECOMMUNICATIONS								88,567
SERVICOM	1	11 874 000	0,220	0,240	0,240	0,00%	9,09%	2,850
SOTETEL	5	4 636 800	3,600	5,180	5,210	0,58%	44,72%	24,158
Tawasol GH	1	108 000 000	0,710	0,590	0,570	-3,39%	-19,72%	61,560
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								289,284
Sotumag	1	13 200 000	5,080	6,180	6,280	1,62%	23,62%	82,896
Magasin General	1	15 777 070	7,990	6,000	6,270	4,50%	-21,53%	98,922
Monoprix	2	25 345 736	5,140	4,200	4,240	0,95%	-17,51%	107,466
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								25 973,823
source: BVMT								



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie





Tabagisme en Tunisie

L'OMS propose des mesures pour renforcer la lutte contre ce fléau

L'interdiction de la vente du tabac aux mineurs et l'augmentation des taxes, sont parmi les principales recommandations de la représentante du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Tunisie, Olfa Saïdi, pour renforcer la lutte contre le tabagisme en Tunisie présentées lors d'une séance de travail tenue jeudi par la

commission de la santé, de la famille, des affaires sociales et des personnes handicapées et la commission des finances et du budget.

Lors de cette séance, qui s'est déroulée en présence d'experts et de représentants du bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale et du

bureau de l'OMS en Tunisie, Olfa Saïdi a souligné les lacunes de la législation tunisienne en matière de lutte contre le tabagisme, notamment en ce qui concerne l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs.

Elle a abordé, au cours de son exposé sur la lutte contre le tabagisme en Tunisie, "réalités

et défis", de nombreux chiffres et indicateurs liés à ce phénomène qui coûte deux milliards de dinars par an à la Tunisie.

A cette occasion, les membres de la délégation de l'OMS ont réaffirmé la volonté de l'organisation de collaborer avec les députés de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) afin de travailler sur l'amélioration du cadre législatif dans le domaine de la santé.

Dans ce contexte, ils ont souligné l'importance de mobiliser les efforts et de renforcer le

dialogue entre les chercheurs et les décideurs pour définir des objectifs basés sur des données précises et réalistes.

Pour leur part, les députés ont reconnu la gravité du phénomène du tabagisme et la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour le réduire et protéger les jeunes. Ils ont, à cet effet, souligné l'importance du sport comme alternative, appelant à davantage d'investissements dans ce secteur et à au renforcement de la sensibilisation notamment dans les régions intérieures.

Certains députés ont également évoqué la dégradation du système de santé en Tunisie, la faible performance de l'OMS, notamment en matière de formation et d'encadrement, l'absence de systèmes de prévention et le manque d'intervention de l'organisation dans ce domaine.

Plusieurs députés ont dénoncé le manquement de l'OMS à ses responsabilités envers le peuple palestinien victime des bombardements israéliens à Gaza.

Kia Green Deal
Financez votre futur électrique.

KIA | مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA

Tarification Exclusive et Exceptionnelle

8 ANS GARANTIE BATTERIE



Yomna, Halima, Mabrouka et les autres

Yomna est née en 2010 ...Elle a aujourd'hui 5 ans et commence à peine sa vie de tunisienne... Yomna est la 4ème génération des femmes de la famille depuis l'indépendance en 1956 !!! Yomna ne connaît pas Habib Bourguiba, ni le CSP, le Code

de Statut Personnel, une des premières lois promulguée par l'Assemblée constituante en à peine plus d'un an après l'indépendance du pays ...

Et pourtant tout dans la vie de la petite Yomna devrait la lui rappeler

... En 1957, l'année ou le 13 aout, l'Assemblée Constituante adopte le projet de loi hardi, présentée par le leader Habib sur le statut personnel et les affaires familiales, l'arrière grand-mère de Yomna, Halima, avait 21 ans et s'était mariée dans son village du

centre de la Tunisie à un de ses cousins. Halima ne savait pas lire et écrire.

Elle ne travaillait pas bien sûr et n'a jamais quitté le village. Elle n'a rencontré son mari, Hassen, que lors des rares occasions familiales et personne ne lui a demandé son avis sur cette union qu'on lui a annoncée après une réunion des hommes de la famille chez un de ses oncles !

Halima, cette année là n'a pas entendu parler du CSP mais elle se souvient après que le président Bourguiba a visité la région et a organisé un meeting où il a parlé du statut de la femme. Elle se souvient des commentaires des hommes de la famille surtout sur l'interdiction de la polygamie et sur le droit du divorce devant le juge ! Ils n'étaient pas contents du tout mais les plus hardis n'étaient qu'une minorité et les autres n'osaient pas remettre en question une décision du Zaïm ! Halima a eu sa fille Mabrouka en 1960. Mabrouka est la grand-mère de Yomna.

Quand Mabrouka a eu 6 ans elle a pu aller à l'école ouverte pas loin du village et son père n'a rien à dire surtout qu'elle était accompagnée par son frère Béchir et par une flopée d'autres garçons et filles de son village. C'est sûr que le quotidien de Halima et de sa fille Mabrouka n'avait pas grandement changé

en ces années 60 après l'adoption du CSP, mais les acquis de l'indépendance dans le domaine de l'éducation et de la santé font la différence. Les rapports entre Halima et Hassen ont eux aussi changés après l'arrivée des enfants et surtout après les débuts de leur éducation.

Bien qu'illettré comme la plupart des gens de son âge, Hassen n'ignorait pas les changements survenus dans le pays et jusqu'aux confins de son village du centre de la Tunisie. C'est peut être pour ça aussi qu'il a permis que Mabrouka, après son sixième, aille au collège et fréquente l'internat au même titre que son frère aîné Béchir. Ils ont eu tous les deux une bourse du gouvernement et ils étaient bien brillants dans leur scolarité ! Tandis que Halima a continué sa vie de campagnarde et a eu une flopée d'enfants (5 fils et 5 filles en tout), Mabrouka, après sa terminale, a choisi de devenir institutrice et Béchir est parti à la faculté de Tunis.

Mabrouka, la grand-mère de Yomna a rencontré son mari dans son travail, il était inspecteur et venait du Sud du pays. Ils se sont aimés et ils se sont mariés malgré les réels blocages de son père ! Son frère et surtout sa mère lui ont été de bon secours et le père a fini par ravalé son refus d'un « étranger » mari de sa fille aînée ! Mabrouka a vécu une

nouvelle vie différente de celle de sa mère. Pas seulement au niveau matériel évidemment plus à l'aise mais surtout au niveau de sa relation avec son mari, de l'accès aux soins, des possibilités de voyager dans le pays, de lire, d'écrire, d'écouter la radio et même regarder la télévision, de discuter avec son mari de toute décision qui concerne la famille et surtout les enfants ...

Car ils ont eu d'abord Marwa, la mère de Yomna, arrivée au monde en 1982, et ensuite une autre fille et enfin un garçon. Mabrouka a été soutenue lors de ses grossesses, elle a eu accès au planning familial et à la contraception quand elle l'a désirée... Marwa a pu faire des études universitaires, partir à l'étranger, devenir ingénieur et épouser son mari, un étranger et un non musulman de surcroît ! Sans que personne de la famille ne s'offusque ! Marwa a eu Yomna à Hambourg. Elle a fait venir sa mère à ses côtés et elles ont évoqué ensemble les souvenirs de feu Hajja Halima, la grand-mère disparue entre-temps ...

Vive la Tunisie.

Ali Laidi BM

(16 août 2015)

w m c
HORS-SÉRIE

iPad Pro

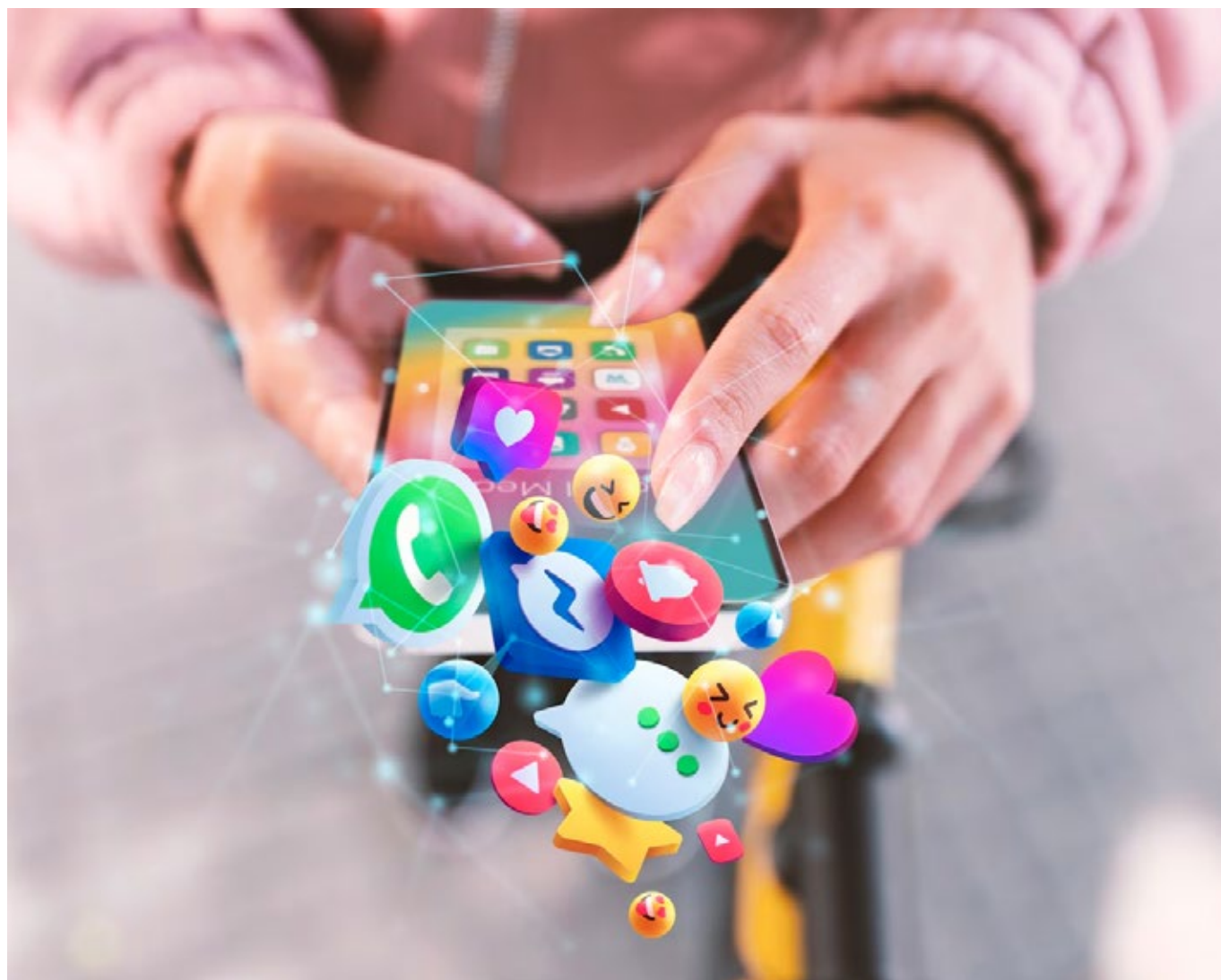
SPECIAL
ASSURANCES
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES
EN TUNISIE



Assurances
Voyages
Cyber sécurité
Santé
Habitation
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



Pour que les réseaux sociaux ne soient pas des arènes où les mots tuent

“Donc, nous ne pourrions plus injurier sur Facebook” ? La question venant d’une manucure pédicure - Suite aux arrestations successives de journalistes et chroniqueurs - ne devrait pas surprendre

car depuis le prétendu printemps arabe, la liberté d’expression en Tunisie a, très fréquemment, été confondue avec insultes, dénigrements et diffamations. Elle illustre chez un peuple qui s’autocensurait

de peur d’être sanctionné, la soif de dire tout haut du n’importe quoi sur n’importe qui rarement en bien et très souvent en mal !

La série d'arrestations qui eu lieu ces derniers mois, a pris tout le monde au dépourvu et en prime le Tunisien lambda pour lequel la liberté d'expression consistait à s'exprimer librement sans crainte et très fréquemment sans respect des limites.

La liberté d'expression ne peut plus justifier que l'on porte atteinte aux autres attaquant leur intégrité et leur probité

Loin de s'attarder sur la justesse ou l'irraison de pareilles arrestations et encore moins sur l'usage que fait la justice du décret 54 article 24, ce qui nous interpelle, dans la question spontanée posée par la manucure pédicure, est l'appréciation des réseaux sociaux par une grande partie d'utilisateurs.

En lieu et place d'être des espaces d'interactions et d'échanges utiles et vertueux, les réseaux sociaux sont devenus le théâtre de violents échanges, de campagnes de dénigrement et des armes pointées sur toute personne qui pense différemment et agit librement.

S'agissant de monsieur tout le monde, ils peuvent être un exutoire, le moyen idéal

d'exorciser sa colère, sa vindicte, son envie ou sa convoitise à l'encontre de personnes proches, amis ou familles.

Les réseaux sociaux ont aussi offert aux porteurs d'idées rétrogrades, aux déséquilibrés, manipulateurs et frustrés les moyens d'attaquer tous ceux et celles qui sont différents d'eux, qu'il s'agisse d'idées, de classes, de savoir ou de compétences. Eussent-ils été des armes, les mots auraient massacré au moins 50% de la population tunisienne!!!

Nous venons de vivre la campagne haineuse et les propos écoeurants tenus à l'encontre d'une jeune instagrammeuse morte prématurément au mépris de la douleur profonde de ses parents qui viennent de perdre leur enfant chéri.

Les réseaux sociaux sont devenus le théâtre de violents échanges, de campagnes de dénigrement et des armes pointées sur toute personne qui pense différemment et agit librement

Une absence effrayante de compassion et une haine inexplicquée et inexplicable allant à l'encontre de toutes les valeurs

humaines. Une haine née de l'ignorance ou pire d'une nouvelle culture "marketées" par un prétendu "leadership" (sic) qui, sous différents titres, incapable de voir et de tirer le meilleur du peuple n'a réussi qu'à y voir et y susciter le pire créant des démons qui n'existaient pas et incitant à la haine au lieu d'appeler à l'amour et à la tolérance. Un leadership destructeur impuissant qui ne pouvant construire s'est acharné à détruire !

Les complexes et les frustrations du leadership sont devenus les maux de tout un pays. Le peuple, ne voyant pas de bons exemples a suivi les mauvais. La liberté d'expression rime, pour une certaine catégorie de personnes avec propos insultants et diffamatoires !

Le développement du concept de "citoyen-journaliste", qui n'est nullement innocent, a permis à chacun de se saisir de l'actualité et d'exprimer son point de vue de manière directe sans être édifié sur les véritables enjeux ou être conscient de l'impact des propos. C'est ainsi que cette nouvelle voie d'expression non soumise à aucune règle éthique ou déontologique a favorisé le dénigrement et la diffamation. Le plus malheureux est qu'elle réussit très souvent à orienter l'opinion publique et parfois même influence les décisions d'État.

Une absence effrayante de compassion et une haine inexplicquée et inexplicable allant à l'encontre de toutes les valeurs humaines

La parade des “facebookers”, “ticktokers”, “instagrameurs” devenue incontournable !

En Tunisie, c'est une parade de “facebookers”, “ticktokers”, “instagrameurs” qui font la pluie et le beau temps, omniprésents et usant à satiété d'une parole qu'ils (elles) considèrent comme une science infuse, alors que, très fréquemment, elle est plus l'expression de l'ignorance que du savoir, mettant, très souvent, ceux qui savent dans l'obligation de réagir se justifiant et argumentant.

La liberté d'expression, résultante de longs combats tout au long de l'histoire de l'humanité sacrant le respect de l'autre et promouvant le droit à la différence a soudain tourné dans notre pays, en des procès publics, très fréquemment commandités et rémunérés et en des réquisitoires où personne n'est épargné, ni famille et ni enfants.

Le drame est qu'à ce jour, malgré la promulgation du décret 54 où l'article 24, censé mettre fin aux débordements verbaux

des “peshmergas” des réseaux sociaux et devenu, par contre, une épée de Damoclès au dessus des têtes des journalistes professionnels, les campagnes diffamatoires et haineuses continuent de plus belle et en prime sur Facebook.

Donc, il ne s'agit pas autant de coercition par force de loi que d'une nouvelle culture à implanter auprès de larges franges de la population. Le principe est que la liberté d'expression ne peut plus justifier que l'on porte atteinte aux autres attaquant leur intégrité et leur probité.

La liberté d'expression, résultante de longs combats tout au long de l'histoire de l'humanité sacrant le respect de l'autre et promouvant le droit à la différence a soudain tourné dans notre pays, en des procès publics, très fréquemment commandités et rémunérés

Il ne faut pas que la liberté d'un homme pose des problèmes à celle d'un autre. Les propos diffamatoires, sexistes et discriminatoires doivent être dénoncés et condamnés par les usagers des réseaux sociaux

eux-mêmes. Ces derniers doivent être conscients que le fait de donner du crédit aux experts des injures représente une menace potentielle pour eux parce que de “fans” (sic), ils peuvent en devenir eux-mêmes les victimes.

De nouveaux réflexes doivent être développés et encouragés pour sévir sur les réseaux sociaux. Faire un signalement en ligne pour stopper la diffusion d'un contenu inapproprié, ou de propos injurieux, bloquer les auteurs desdits contenus, les dénoncer, sont des réflexes qu'il faut implanter dans la sphère des consommateurs réguliers des réseaux sociaux.

Dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, on peut lire « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

Aujourd'hui, c'est une prise de conscience générale dont on a besoin pour que les réseaux sociaux ne soient pas des arènes où les mots tuent.

Amel Belhadj Ali



Économie

Est-ce de bon ton aujourd'hui de dire ce qu'il en est ?

“Malgré les leçons du passé, l'exécutif continue de recourir à l'encadrement et au blocage des prix pour lutter contre l'inflation. Il continue à recourir à des mesures qui non seulement créent les pénuries mais pénalisent l'investissement et la production.

Des mesures à contre-courant, qui relèguent la « suppression » des autorisations administratives au rang d'une bagatelle futile. D'autant plus futile qu'elle a déjà servi de cheval de bataille pour tous les gouvernements (elle a déjà été annoncée en juin 2022 pour fin 2022) sans empêcher la

Tunisie de devenir le pays des autorisations administratives d'investissement : 52 auraient été déjà supprimées, une nouvelle liste de 33 est en voie de suppression. Reste à savoir combien il en reste”. Il s'agit là de la chute de la chronique hebdomadaire du magazine *Ecweek* publié par l'économiste Hechmi Alaya.

Est-il aujourd'hui de bon ton de dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité sur l'économie nationale ? Il semble bien que les analyses économique trop réalistes de Hechmi Alaya, dérangent plus d'un. Certains préférant le déni pour garder la paix de l'esprit et d'autres sont dans la fuite en avant estimant que la moindre réalisation représente une avancée et que si le verre est plein au 1/10e de sa capacité, eh bien autant le voir à travers une longue vue ou un télescope, pour un volume multiplié par 1000.

«Malgré les leçons du passé, l'exécutif continue de recourir à l'encadrement et au blocage des prix pour lutter contre l'inflation. Des mesures qui non seulement créent les pénuries mais pénalisent l'investissement et la production.» - Hechmi Alaya, économiste

Le fait est que s'agissant d'économie, il ne sert à rien de mettre des œillères ou de jouer aux autruches. La réalité finit toujours par nous rattraper et dire la vérité, établir les bons diagnostics sont les seuls moyens de voir le bout d'un tunnel dont l'obscurité déprime les Tunisiens édifés sur la chose économique

et les autres. Les premiers parce que conscients de la réalité de la situation peu reluisante de l'économie nationale et les deuxièmes parce que souffrant dans leurs portefeuilles et leur quotidien de la dégradation de leur qualité de vie.

Les annonces sur les investissements importants en Tunisie avec ce qu'ils offrent comme opportunités d'emplois, devises, s'agissant des IDE, et enrichissement de l'écosystème économique, ne rassurent pas.

Les grands groupes nationaux qui espéraient un répit après les séries d'arrestations d'opérateurs privés pour des délits financiers et qui projetaient d'investir sont sur le qui vive. Les grands annonceurs qui à travers de grandes campagnes de communication institutionnelle étaient les clients des agences de communication et permettaient de financer le secteur des médias qui vit en grande partie grâce à la publicité sont en train de décrocher au risque de voir des centaines si ce n'est de milliers d'emplois disparus.

La Tunisie, malgré des déclarations rassurantes venant de de part et d'autre ne rassure plus et plus que jamais les acteurs du secteur privé devenus des pestiférés sont en mode "Notre survie passe par notre capacité à être invisibles". La centrale

patronale, elle, observe un silence assourdissant ! C'est à croire qu'elle n'existe plus sur l'échiquier économique national ni en tant que syndicat ni en tant que force de propositions, de sensibilisation et de communication.

Comment dans pareil contexte attirer les IDE ?

IDE dites-vous ? !

Au terme de l'année 2023, les investissements internationaux en Tunisie ont atteint le montant de 2,5 milliards de dinars. Trop peu pour le potentiel de la Tunisie ou encore les incitations offertes aux investisseurs ! Comparés aux trois dernières années, ces investissements ont enregistré des variations de 13,5% par rapport à 2022, 34,4% par rapport à 2021 et 33,7% par rapport à 2020.

Le fait est que s'agissant d'économie, il ne sert à rien de mettre des œillères ou de jouer aux autruches. La réalité finit toujours par nous rattraper et dire la vérité, établir les bons diagnostics sont les seuls moyens de voir le bout d'un tunnel dont l'obscurité déprime les Tunisiens

Dans un rapport publié par la FIPA en 2022, on cite les troubles transitoires, sociaux et politiques qui ralentissent un épanouissement économique possible avec lequel la Tunisie est familière. En fait, on devrait conjuguer à l'imparfait soit "avec lequel la Tunisie était" familière parce que 2,5 milliards de dinars même après le passage de la pandémie Covid+ sont insignifiants et moins que le tiers du revenu du travail (Transferts des TRE).

Selon les données publiées par la FIPA, les investissements de portefeuille, des investissements qui consistent à acquérir des obligations ou des actions d'une entreprise, sans volonté de la contrôler, ont enregistré une hausse par rapport à la même période de l'année précédente.

Le flux des IDE hors énergie enregistré au cours de l'année 2023 a permis de réaliser 638 opérations d'investissement d'une valeur totale de 1916,3 MTND permettant de créer 14.746 nouveaux postes d'emplois.

Parmi ces projets d'investissement, 118 (18%) sont relatifs à des projets de création d'une valeur de 216,1 MTND (11%) qui ont créé 5.126 (35%) nouveaux postes d'emplois, 520 (82%) tiennent à des projets d'extension d'une valeur de

1700,2 MTND (89%), ayant permis de créer 9 620 (65%) nouveaux postes d'emplois.

2,5 milliards de dinars d'investissements internationaux en Tunisie en 2023 ? Trop peu pour le potentiel du pays et les incitations offertes aux investisseurs !

La majorité des investissements sont donc orientés vers des extensions et non de nouveaux projets et concernant les intentions d'investir, il est de notoriété publique que le passage de l'intention à la réalisation n'est pas évident ! 50% des IDE sont concentrés dans les régions du Grand Tunis (973 MTND), principalement le gouvernorat de Tunis avec 544 MTND et la région du Nord-Est avec plus de 24% des IDE (460 MTND).

Par ailleurs, s'agissant des premiers investisseurs, la France conserve sa place avec 610,54 MTND soit plus de 31% du total des IDE hors énergie. Le Qatar est en deuxième position avec 293,7 MTND, l'Italie troisième avec 263,4 MTND, l'Allemagne quatrième avec 237,9 MTND et le Japon en cinquième position avec 75,14 MTND.

Ceci alors que l'économiste Moktar Lamari commentant un

rapport publié par Fitch Rating solutions attestant que les Emirats arabes Unis sont devenus les premiers investisseurs en Tunisie : "Ce sont désormais les Émirats qui investissent le plus en Tunisie. La France est ainsi dépassée, le Qatar arrive en 3ème position, l'Allemagne et l'Italie tentent de se maintenir péniblement".

Pour rappel le montant des IDE en Tunisie en 2010 dépassait les 2,4 milliards de dinars avec une parité dinar/\$ de 1,3255 DT le \$. Les Flux d'IDE étaient de 3,7% du PIB en moyenne au cours de la période 2000-2010.

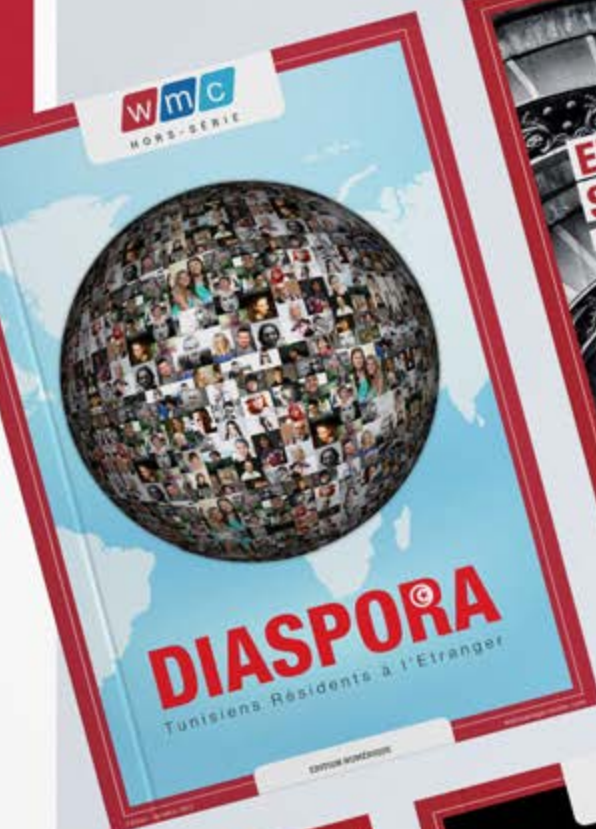
Jusqu'à quand se couvrir les yeux au lieu de mettre en place un véritable plan de relance économique ?

M. Lamari cite le dernier rapport de Fitch sur les risques économiques en Tunisie qui dessine un portrait morose de l'économie nationale. "Ce rapport en dit long sur les fragilités structurelles qui secouent le pays et retardent son rétablissement". Face à ce discours, il y a celui de "tout va pour le mieux dans le meilleur du monde" qui prévaut officiellement. Mais jusqu'à quand se couvrir les yeux au lieu de mettre en place un véritable plan de relance économique ?

Amel Belhadj Ali

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition

FIH2024

Dalila Meftahi réanime l'héroïsme méconnu des Femmes Tunisiennes dans «Portail 52»



Un grand nom de la scène théâtrale tunisienne a été au rendez-vous dans la soirée du 12 juillet: Dalila Meftahi, interprète et également metteuse en scène dans « Portail 52 », a présenté son dernier travail scénique, marquant ainsi un retour remarquable, autour du théâtre classique.

L'histoire est annonciatrice d'une lutte féminine historique qu'a connue la Tunisie sous la colonisation. Une lutte globale acharnée et sans merci pour une indépendance, acquise en partie grâce aux femmes qu'on pourrait appeler « Fallegas », armées et prêtes à combattre, racontée dans « Portail 52 ».

Cette pièce de théâtre revient sur une parenthèse de l'histoire totalement passée aux oubliettes et méconnue. La huitième soirée dans l'enceinte du théâtre de plein air de Hammamet a réuni autour d'elle, Abir Smidi, Chaima Toujani et Sana Hafedh sans oublier la participation masculine de Kamel Kaabi.

Le texte engagé et ficelé de Donia Mnasria parvient à éclairer toute une histoire de la résistance de ces femmes tunisiennes. Un texte qui résonne tel un bel hommage et retrace une période pré-indépendance de 1952.

Le carrefour de rencontre n'est autre que l'aéroport de Tunis - Carthage : « Portail 52

». Ces femmes se rencontrent, et clament leur déception, l'ingratitude de l'histoire, le manque de reconnaissance, tiraillée entre quitter leur patrie ou rester, la mort dans l'âme. C'est ainsi que des luttes ont foisonné sur la scène, celles de Hassnia Romdhane Amid, Zakia Ben Mohamed Lamine Pacha Bey, Khadija Cheour.

Au fil des événements, les femmes parviendront à remettre à jour un épisode historique crucial dans la lutte contre le colon. Elles le situent dans le présent, tout en titubant, surtout quand elles abordent cette possibilité de partir.

« Portail 52 » est une création contre l'oubli remarquablement bien menée, à travers des histoires de luttes, difficiles jusqu'à l'étouffement, dans les prisons, les arrestations, vécues au gré des disparitions, ou des départs.



Le Festival de Carthage fête ses 60 Ans

Programme, Bilan et Nouveautés pour 2024

Le directeur du Festival international de Carthage FIC, Kamel Ferjani, a présenté le bilan des éditions précédentes (2017-2023) et les prévisions pour l'édition 2024, prévue du 18 juillet au 17 août, qui marque les soixante ans de ce rendez-vous artistique estival qu'abrite chaque année l'amphithéâtre romain de Carthage.

Les villas romaines à Carthage ont abrité, lundi soir, la conférence de presse au cours de laquelle a été dévoilé le programme de la 58ème édition du FIC. Ce prestigieux rendez-vous artistique annuel qui fête cette année son 60ème

anniversaire est organisé sous l'égide du ministère des Affaires Culturelles.

Sur les Thermes d'Antonin, le Festival international de Carthage avait fait ses débuts il y a six décennies, de 1964 à 1967, avant de délocaliser à l'amphithéâtre romain de Carthage, situé sur la même zone du site archéologique de Carthage, dans la banlieue nord de Tunis.

UN NOMBRE REDUIT DE SPECTACLES AU LINE-UP

Pour cette année, le festival prévoit 7 spectacles tunisiens, 6

arabes et 5 du reste du monde. Au line-up des spectacles interprétés par des artistes et groupes artistiques représentant 11 pays : Egypte, Espagne, France, Irak, Jamaïque, Liban, Maroc, Royaume-Uni, Sénégal, Syrie et Tunisie.

Lors de l'annonce des grandes lignes de cette 58ème édition, l'artiste Kamal Ferjani, à la tête du festival pour la troisième année consécutive, a présenté un total de 18 spectacles contre 31 spectacles lors de l'édition précédente de 2023.

Expliquant cette baisse du

nombre des spectacles, Ferjani a affirmé que cette orientation "s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère des Affaires Culturelles qui veut que la qualité prime sur la quantité.

C'est ce qu'a également affirmé Hend Mokrani, directrice de l'Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques, évoquant une programmation artistique qui rentre dans le cadre de la stratégie du ministère qui cherche à proposer "un programme de qualité répondant aux divers goûts du public".

Cette édition anniversaire sera "une édition multidisciplinaire" a encore fait savoir Ferjani, en présentant la programmation détaillée, majoritairement composée de spectacles d'art de la scène représentant 33% et de musique avec 67%.

Les 11 spectacles étrangers au programme seront exclusivement présentés dans le cadre du festival de Carthage, a-t-on encore annoncé. Par conséquent, ces spectacles ne seront pas programmés dans d'autres festivals d'été en Tunisie. Côté cachet des artistes, l'édition 2024 est la moins coûteuse en comparaison avec les quatre éditions précédentes (en dinars tunisien) : 3.542.607 (58ème édition) contre 3640845

(57ème édition), 3.732.297 (56ème édition) et 4.840.730 (55ème édition). Le cachet total des artistes hors TVA serait de 3.107.550, peut-on lire dans les données chiffrées fournies par le festival.

Selon les prévisions du comité directeur, les financements propres au festival devront couvrir la totalité des cachets des artistes participants avec un excédent financier de pas moins de 130 mille dinars et des allocations publiques de 435 mille dinars.

Pour cette édition 2024, les organisateurs tablent sur des recettes de l'ordre de 3.674.400 dont 2.624.400 issus de la vente des billets et 1.050.000 provenant de la publicité et des partenariats.

BILAN POSITIF POUR L'ÉDITION 2023, SELON LES ORGANISATEURS

En 2023, le festival de Carthage a programmé une sélection de 16 spectacles tunisiens représentant 52% de la totalité des spectacles composés également de 7 spectacles arabes (23%) et 8 du reste du monde (26%).

La répartition géographique (par pays) des spectacles étaient de 48% pour les soirées tunisiennes, avec notamment 24% pour les soirées internationales.

Le pourcentage des spectacles présentés exclusivement à Carthage étaient de 80%.

Les organisateurs qualifient « une édition 2023 « réussie » pour ce rendez-vous artistique estival ayant gagné le pari de « l'équation difficile d'un festival ayant opté pour une session tunisienne tout en réussissant à garder sa vocation internationale par excellence à travers la programmation de spectacles des quatre coins du monde ».

Notons que l'édition précédente avait connu l'annulation d'un spectacle français de « Bigflo et Oli » en plus de la polémique ayant entouré un acte survenu sur la scène de l'amphithéâtre romain de Carthage lors d'un spectacle de six humoristes, "La Nuit du rire".

Une improvisation de l'humoriste français AZ au cours de son sketch avait suscité des réactions hostiles de la part de plusieurs internautes qui déploraient un contenu inadmissible et un manque de respect envers le spectateur.

LES ÉDITIONS PRÉCÉDENTES EN CHIFFRES

Au cours des cinq éditions précédentes (2017,2018, 2019, 2022 et 2023) le festival avait drainé un nombre total de téléspectateurs qui étaient



Nouvelles pièces de monnaie

La Banque Centrale de Tunisie (BCT), met en circulation, à partir de mardi 9 juillet 2024, trois nouvelles pièces de monnaie de « deux dinars », de « cent millimes » et de « cinquante millimes » ayant cours légal et pouvoir libérateur.

D'après un communiqué, publié lundi, par la BCT, la pièce de « deux dinars » présente les mêmes caractéristiques (diamètre, bord et textes) que celles de la pièce de même catégorie actuellement en circulation, sauf en ce qui concerne l'alliage, le dessin où le chiffre 2 à l'avant a été agrandi, le poids qui a été ramené à 7,3 grammes, et le millésime qui est « 2023-1445 ».

Quant à la pièce de « cent millimes », elle présente, aussi, les mêmes caractéristiques (diamètre, bord, dessin et textes) que celles de la pièce de même catégorie actuellement en circulation, sauf en ce qui concerne l'alliage, le poids qui a été ramené à 9,7 grammes, et le millésime qui est « 2023-1445 ».

Idem, pour la pièce de « cinquante millimes », laquelle présente les mêmes caractéristiques (diamètre, bord, dessin, textes, alliage et poids) que celles de la pièce de même catégorie actuellement en circulation, sauf en ce qui concerne le millésime qui est « 2023-1445 ».

respectivement de 105.284 (53ème édition), 100.019 (54ème édition), 135.091 (55ème édition), 112.715 (56ème édition) et 117.059 (57ème édition).

Notons que le festival a connu une interruption de deux ans en raison des restrictions en lien avec la crise sanitaire mondiale du Covid-19 (2020 et 2021)

Pour la même période, -2017,2018, 2019, 2022 et 2023-, le pourcentage de présence par spectacle se situe entre 3899 en 2017 et 4682 en 2023 ce qui constitue le chiffre le plus élevé enregistré au cours des cinq éditions précédentes.

Selon les statistiques du festival, les recettes issues de la vente des billets ont connu une augmentation de 2017 à 2023 (chiffres en dinar tunisien) passant de 1.600.605 pour 27 soirées en 2017 avec une moyenne 59282 par soirée, à 3266655 pour 25 soirées en 2023 avec une moyenne de 130666 par soirée.

PROGRAMMATION PARALLELE

La célébration du 60ème anniversaire du FIC verra la publication d'un livre qui s'intitule "Le Festival international de Carthage, 60 ans de Bonheur sur Scène". Le livre retrace six décennies de mémoire et

d'histoire ayant jalonné ce festival dont la toute première soirée de la première édition, -composée de 7 soirées danse, théâtre, musique et folklore-, a été organisée le 26 juin 1964.

Kamel Ferjani a annoncé la publication d'un livre en grand format sur l'histoire du festival de Carthage. Cet opus de référence sera prochainement présenté et dédié lors d'une rencontre spéciale avec les médias et les artistes.

Une exposition photo rétrospective ayant pour but de sauvegarder la mémoire artistique du festival sera installée dans les différentes allées de passage des festivaliers menant à l'amphithéâtre romain de Carthage.

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, le festival prévoit des invitations pour près de 5000 spectateurs des quartiers populaires de la Capitale avec 3000 places pour les enfants sans soutien familial dont des tunisiens et palestiniens et ce lors de deux spectacles de cirque au menu.

La sensibilisation aux questions environnementales sera également au cœur du festival qui se déroule sur un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco.



Épargne

Placements

Le Guide
2024

Épargne retraite





Société

Les 5 maux de la Tunisie !

Beaucoup des maux dont notre pays et notre société souffrent nous paraissent incongrus, des fois. Nous ne croyons pas le diagnostic très clair de nos maladies et nous sommes surpris

de l'ampleur de la maladie dans le corps social. Plusieurs raisons sont derrière cette cécité qui nous accable. Nous avons passé plus de 50 ans sous la dictature à nier les évidences. Aujourd'hui elles

éclatent. Le bilan est lourd! Notre classe politique, nos valeurs de citoyenneté, le terrorisme et la contrebande, la valeur du travail et notre système éducatif sont aux bancs des premiers accusés.

1. La classe politique

Un vieux proverbe arabe dit «Comme vous êtes, vous serez gouvernés!». Depuis la révolution, la classe politique est l'objet de toutes les critiques. Les membres de la défunte l'ANC n'ont rien à envier à ceux de l'ARP, et l'establishment dans son ensemble donne les signes négatifs impossibles à nier.

Mais en fin de compte, ces hommes et ces femmes, dont la plupart sont issus des partis qui ont passé leur vie dans l'opposition à Bourguiba et Ben Ali, ne viennent pas d'ailleurs. Ils viennent de nos cités et de nos villages. De nos universités et de nos entreprises, de notre campagne et de nos exils autant intérieurs qu'extérieurs.

L'absence de confiance, l'impossibilité de communiquer, le vagabondage politique d'une structure à l'autre, le manque de culture politique et de charisme sont ce que les gens retiennent de leurs élus. Notre classe politique, toutes tendances confondues, n'a pas réussi le test, mais la faute incombe autant aux politiques qu'à nous autres citoyens. Si aujourd'hui Nidaa Tounes s'allie fait une alliance contre-nature avec Ennahdha malgré ses promesses aux électeurs, et si ses électeurs se taisent et s'alarment uniquement sur Facebook, c'est de notre

conscience politique qu'il s'agit. Et le schéma est aussi vrai dans l'autre sens pour les Nahdhaouis.

2. Les valeurs perdues de la citoyenneté

Au temps de la dictature, nous étions tous tentés à un moment ou un autre par commettre des actes d'incivisme qui expriment le minimum de notre hostilité au régime. Ainsi, on se dérobaient au service militaire, on ne payait pas les impôts locaux, on dérobaient ou on saccageait les biens publics quand on le pouvait! C'était de la désobéissance sourde et non organisée!

Après presque 60 ans, ces pratiques se sont généralisées et leur ampleur a éclaté au grand jour après le 14 janvier. Nous assistons aujourd'hui à une quasi-faillite du contrat social qui nous lie tous et qui soutient la construction politique et sociale que nous avons édifiée ensemble avec ses défauts.

Le non-respect des règles de vivre ensemble nous assaille. Nos ordures sont autant d'insultes à notre culture citoyenne; notre laisser aller quotidien qui s'exprime de mille façons est la face hideuse de notre désengagement social. Nos rues dévastées, nos kiosques qui envahissent tout, nos cafés qui débordent sur les trottoirs, nos comportements les uns vis-a vis

des autres, ne sont pas les signes annonceurs d'une nouvelle citoyenneté mais plutôt d'un retour en arrière extrêmement dangereux.

3. La contrebande et le terrorisme

Le terrorisme qui nous frappe depuis 2011 est en passe d'envahir notre quotidien. Malgré les frappes courageuses de nos soldats et de nos policiers, le terrorisme s'est faufilé dans nos montagnes et nos cavernes et même dans nos villes. Mais surtout il a réussi à se faufiler dans les têtes de certains de nos citoyens et même dans notre quotidien le plus innocent. Car le terrorisme est financé par la contrebande et chaque cigarette de contrebande que nous achetons, chaque produit douteux passant les frontières de l'est ou même de l'ouest, financent les groupuscules cachés dans les montagnes et dans les banlieues à travers mille et un réseaux.

Cet état de choses de l'infection de plusieurs de nos circuits économiques par la contrebande et les origines douteuses fait de chacun de nous un allier involontaire du terrorisme.

4. La valeur perdue du travail

Nous sommes tous conscients de l'importance du travail en

tant que valeur de civilisation et nous sommes convaincus tous qu'aucune solution viable pour notre crise économique ne se fera en dehors du travail.

Nous savons par ailleurs que notre pays n'a pas de ressources naturelles et que notre agriculture est dans un état qui n'autorise pas d'apport de développement véritable pour les autres secteurs. Notre seule richesse est celle de l'homme et pratiquement celle du travail des hommes et de la valeur ajoutée de nos fils et filles qui ont su, à travers toutes les crises de notre histoire, triompher des tous les obstacles par leur travail.

Cependant, depuis 4 ans et plus, il semble que nous ayons oublié toutes ces leçons de l'histoire et que nous nous complaisons dans la négation de l'effort et le triomphe de la débrouillardise. Oui, le chemin de cette dernière est court et le gain est parfois facile, mais on ne construit rien de durable sur la magouille! On n'édifie pas d'avenir en sirotant son café ou en pantouflant dans une administration publique à ne rien faire des années et des années. Nos amis Grecs en savent quelque chose, et nous devons bien méditer leur cas malgré tout le soutien de l'UE qu'ils ont eu et que nous n'aurons jamais!

5. Notre système éducatif en lambeaux!

Notre système éducatif a été longtemps notre grande fierté, mais il est malade et profondément malade. Cet état de choses n'est pas spécifique à la Tunisie et plusieurs pays -même développés- peinent à faire suivre leur système éducatif aux changements que connaît la science et la technologie.

Notre système actuel est un patchwork de réformes et des réformettes qui se sont succédé depuis Mahmoud Messaadi en passant par Mohamed Mzali et surtout par la réforme bizarre de 1992 initiée sous Ben Ali et magouillée comme pas possible malgré les efforts louables de son initiateur feu Mahamed Charfi...

Des maternelles à l'université, notre système est à revoir dans son contenu, dans son financement, dans ses choix de civilisation, dans son fonctionnement erratique. Quand nous voyons aujourd'hui au gré des consultations sur la réforme de ce système, les syndicats et ce qu'elles exigent, les parents et leurs souhaits, l'administration et ses coups tordus, on se demande où sont passés les pédagogues qui seuls peuvent nous créer une ossature digne d'un pays qui a misé tout sur l'éducation de ses enfants ...

ALI Laidi BM

(26 août 2015)



AUDIENCE WMC PORTAL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Tunisie

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE

Be the change... Be IONIQ 5.



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn

 **HYUNDAI**